

AIVES



Heuringhem



Association Intervillage pour un
Environnement Sain



Ecques



Lundi 28 mai 2018

6^{ème} Assemblée Générale



Heuringhem

AIVES

Association Intervillage pour un
Environnement Sain



Ecques



« L'environnement est la clé d'une meilleure santé »

Lundi 28 mai 2018



« L'environnement est la clé d'une meilleure santé »

6^{ème} Assemblée Générale

Présidée par Didier MELET



- 1 Approbation du procès-verbal de la 5^{ème} AG
- 2 Rapport moral et d'activités 2017/2018
- 2 Rapport financier
- 3 Élection du CA (COLLÈGE) 2018/2019.
- 4 Perspectives 2018/2019
- 5 Questions diverses...

Pot de l'amitié

6^{ème} Assemblée Générale



1 Approbation du procès-verbal de la 5^{ème} AG

2 Rapport moral et d'activités 2017/2018

2 Rapport financier

3 Élection du CA (COLLÈGE) 2018/2019.

4 Perspectives 2018/2019

5 Questions diverses...

Pot de l'amitié

6^{ème} Assemblée Générale

Approbation du procès-verbal de la 5^{ème} AG

Le procès verbal est
sur le site d'AIVES
avant chaque
Assemblée Générale !
Idem pour le support
de l'AG !



6^{ème} Assemblée Générale



Heuringhem

AIVES

Association Intervillage pour un
Environnement Sain



Ecques



Accueil [Nouvelles](#) [L'association](#) [Presse](#) [Documents](#) [Risques Sanitaires](#) [Adhésion-Soutien](#)

- [Bulletin d'adhésion AIVES 2018 \(ou Adhésion en ligne en cliquant ici \)](#)
- [Procuration pour l'AG 2018](#)
- [Procès-verbal de la 5^{ème} AG \(à adopter par un vote\)](#)
- [Support de la 5^{ème} AG](#)
- [Page d'accueil en PDF](#)



AIVES

Association Intervillage pour un
Environnement Sain



Heuringhem



Ecques

Lundi 28 mai 2018

6^{ème} Assemblée Générale

Approbation du procès verbal de la 5^{ème} AG



Association Intervillage pour un Environnement Sain

Procès verbal de la 5^{ème} Assemblée Générale d'AIVES du lundi 22 mai 2017

Le lundi vingt deux mai deux mille dix sept à dix huit heures trente le président de séance, Mr Didier Melet Vice-Président d'AIVES, ouvre la cinquième assemblée générale de l'Association InterVillage pour un Environnement Sain dans la salle des fêtes d'Heuringhem.

-Nombre d'adhérents ayant émargés : 70

-Nombre de procuration : 96



Les intervenants : Alexis Rouget, Johannie Faillie, Didier Melet, Jean-Michel Jedraszak

Le Vice-Président annonce l'ordre du jour :

-Approbation du procès verbal de la 4^{ème} AG d'AIVES du 30 mai 2016

-Rapport moral et d'activité 2016/2017

- Rapport financier au 31 décembre 2016
- Election des membres du Conseil d'Administration
- Orientations 2017/2018
- Questions diverses

Un pot de l'amitié clôturera cette 5^{ème} AG.

Approbation du procès verbal de la 4^{ème} AG

Comme chaque année, il est rappelé que les procès verbaux des AG d'AIVES sont mis en ligne sur le site d'AIVES, ainsi d'ailleurs que les supports diapos, ainsi chacun peut les consulter juste avant chaque nouvelle AG.

Après présentation du PV de la 4^{ème} du 30 mai 2015, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Rapport moral et d'activité 2016/2017

Le Président d'AIVES Jean-Michel Jedraszak présente ensuite le rapport moral et d'activité.

Il est présenté dans le détail la situation judiciaire et juridique :

Le dossier judiciaire :

L'EARL Bridault-Chevalier et le Centre de Documentation des Métiers du Porc sont déboutés de l'ensemble de leurs demandes par la Cour d'Appel de Douai. C'est une reconnaissance de l'action d'AIVES et des requérants dans un but d'intérêt général. Fin du chapitre !

Le président expose ensuite la situation des 3 actions juridiques en cours :

Le dossier AFR :

(Pour l'historique, voir les précédents PV et supports d'AG sur le site d'AIVES). Après une longue attente de 3 ans, le TA de Lille s'est déclaré incompétent (*sic !*) le 3 novembre 2016 !!! Pourtant le juge des référés avait déclaré 3 années plus tôt, le 26 septembre 2013, que ce TA de Lille était la juridiction compétente pour traiter de ce dossier. Devant ce qui s'apparente à un alibi pour ne pas avoir à se prononcer, le président confirme qu'AIVES et les requérants font appel de ce non-jugement sur le fond ! Affaire à suivre.

Le dossier permis de construire :

Le président rappelle que les requérants avaient fait appel de la décision du TA de Lille du 2 juin 2015 de n'annuler que partiellement le permis de construire tacite, entres autres car des arguments n'avaient pas été pris en compte ! Nous sommes toujours en attente de la date d'audience alors que les travaux se sont arrêtés après la construction d'une ½ porcherie et que les premiers porcs sont entrés dans les bâtiments !

Le dossier autorisation d'exploiter :

Le président rappelle que les requérants et AIVES ont déposé un recours contre l'arrêté du préfet autorisant l'exploitation de la porcherie industrielle d'Heuringhem le 27 mars 2014. Le président fait remarquer que les dates d'audiences sont reportées à plusieurs reprises début 2017 permettant ainsi aux promoteurs du projet de

pouvoir affirmer lors de l'audience du 28 mars 2017 que leur exploitation est fonctionnelle le 13 mars 2017 (*sic !!!*).

Le jugement est rendu le 25 avril 2017 et les juges du TA de Lille ne suivent pas les recommandations du rapporteur public, le président précise que c'est un cas de figure peu fréquent (*sic !*).

Sens des conclusions du rapporteur public du 25 mars 2017 :

Date de l'audience : 28/03/2017 à 09:15
Sens synthétique des conclusions : Annulation totale ou partielle
Sens des conclusions et moyens ou causes retenus :
annulation partielle de l'arrêté du 29 mars 2013 en tant que le dossier d'enquête publique ne comportait pas les capacités financières de l'exploitant et en tant qu'il ne comprend pas un plan d'épandage répondant aux prescriptions de l'article 21-5 de l'arrêté du 29 mars 2013, prenant en compte les surfaces mises à disposition telles que modifiées par l'exploitant Reprise de la procédure au stade de l'enquête publique après complément du dossier et production d'un plan d'épandage présentant une surface d'épandage qui permette de justifier du respect de la norme d'intrants azotés à l'hectare Suspension de l'autorisation jusqu'à la production de l'autorisation modificative Mise à la charge de l'EARL Bridault-Chevalier d'une somme de 1000 euros à verser à M. Jedraszak et autres au titre de l'article L 761-1 du CJA
Date et heure de la mise en ligne : 25/03/2017 à 12:00

La recommandation à retenir : « *Suspension de l'autorisation jusqu'à la production de l'autorisation modificative* » !

Jugement du 25 avril 2017 :

Article 1^{er} : L'arrêté du 29 mars 2013 est annulé en tant que les capacités financières de l'exploitation n'ont pas été soumises à l'information du public lors de l'enquête publique.

Article 2 : Il est enjoint au préfet du Pas-de-Calais de reprendre l'instruction à la phase d'enquête publique.

Article 3 : Il n'y a pas lieu de suspendre l'exécution de l'autorisation d'exploitation délivrée le 29 mars 2013.

L'article à retenir : « *Il n'y a pas lieu de suspendre l'exécution de l'autorisation d'exploitation délivrée le 29 mars 2013* » !

C'est en complète contradiction avec le sens des conclusions du rapporteur public ! Encore une fois, précise le président, on n'a pas voulu faire perdre les promoteurs du projet !!!

Le président développe ensuite de manière détaillée pourquoi l'autorisation d'exploiter ne pouvait qu'être, dans la logique des choses, annulée. La décision de faire ou non appel de cette étrange décision du TA de Lille n'a pas encore été prise ce jour.

Il est présenté le soutien aux autres associations :

Soutien à l'ARPE avec une participation d'AIVES à la manifestation du 4 juin 2016 à Raimbeaucourt.

Soutien à NOVISSSEN le 11 septembre 2016 à la Fêtes des anti1000 vaches à Drucat

Soutien à la Conf^e Paysanne et Amis de la Conf^e le 25 septembre à la Fête Paysanne de Grande Synthe

Soutien à la Conf^e Paysanne le 21 février 2017 à Loos en Gohelle



AIVES a participé et même organisé des conférences en lien avec les effets néfastes de l'agro-industrie :

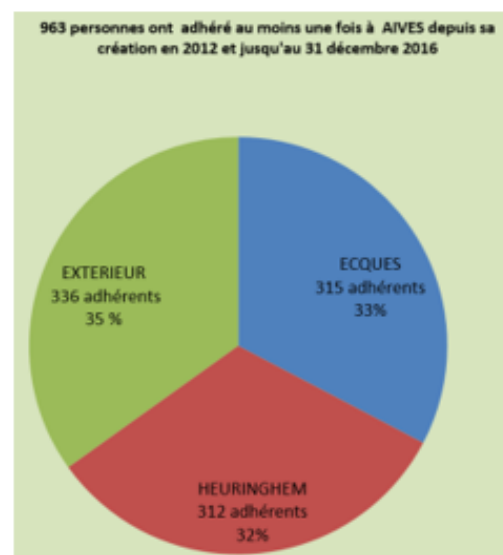
- Sur les Pesticides à Drucat le 8 juin 2016
- Sur l'Industrialisation de l'Agriculture le 11 septembre 2016 à Drucat
- Sur les Pollutions de l'air à Grande-Synthe le 25 septembre
- Sur le thème "Réinventer l'élevage" à Drucat le 30 septembre 2016
- Sur les Perturbateurs Endocriniens à St-Omer le 8 février 2017
- Sur les Particules Fines à Drucat le 24 mars 2017
- Sur le Réchauffement Climatique à Drucat le 19 mai 2017

AIVES a participé à des actions avec le Collectif Plein Air :

- à Douarnenez le 10 août contre les pollutions aux algues vertes
- à Landunvez le 25 mars 2017 lors d'une rencontre de nos associations et pour protester contre la mégaporcherie de Landunvez

La situation de notre association AIVES :

Le président présente plusieurs tableaux sur les adhésions à AIVES :



Au 31 décembre 2016, 963 personnes ont adhéré au moins une année à AIVES.
En 2016, 487 personnes ont adhéré à AIVES.

AIVES se porte bien conclut le président.

Il est rappelé que AIVES est présent sur les réseaux sociaux avec bien sûr son site www.aves.fr mais aussi sur Facebook avec en ce jour de notre 5^{ème} AG 535 « mentions j'aime » !

AIVES
Association Intervillage pour un Environnement Sain

Heuringhem Esquips

Accueil Nouvelles L'association Presse Documents Risques Sanitaires Adhésion-Soutien

CIWF France
Le Collectif Plein Air soutient "CIWF France" attaquée en justice

Le 22 mai 2017 - 19h
Séance Assemblée Générale d'AIVES
Salle des Vins d'Heuringhem

Cyberpaction

BEROCTEUR
NON A LA PORCHERIE INDUSTRIELLE D'HEURINGHEM !
Cliquez ici pour participer à la cyberpaction d'AIVES

ARRÊTÉ D'AUTORISATION À EXPLOITER LA PORCHERIE INDUSTRIELLE D'HEURINGHEM
VERS UN PASSAGE EN FORCE ?
L'impossible est-il possible ?

Alors que la population locale est contre ce projet
Alors que les municipalités locales sont contre cet élevage industriel

facebook

AIVES - Non à La Porcherie Industrielle Heuringhem

Demain... un autre monde!

505 personnes aiment ça

100 membres

Le rapport moral et d'activité terminé, le Président de séance le soumet au vote. Il est voté à l'unanimité.

Rapport financier au 31 décembre 2016

La Trésorière d'AIVES Johannie Faillie présente ensuite le rapport financier au 31 décembre 2016. Ci-dessous, la reprise in extenso de sa présentation :

AIVES – Rapport Financier de l'année 2016 Assemblée Générale du 22/05/2017

Un point sur les effectifs :

Au 31 décembre 2016, AIVES comptait 487 adhérents contre 548 au 31 décembre 2015.

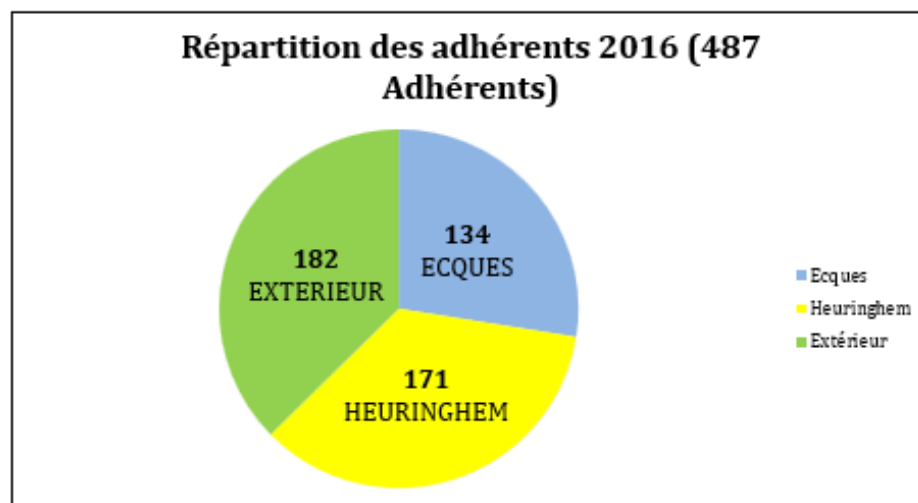
La moyenne des effectifs sur 5 ans tourne autour des 505 adhérents par an... A fin d'année 2016, nous étions donc tout proche ... de l'effectif moyen !

Surtout que Rappelons-le : **Notre association remet chaque année les compteurs à zéro !!**

La répartition géographique des adhérents reste relativement homogène entre :

- Ecques
- Heuringhem
- Les extérieurs

Il convient de souligner que le nombre d'adhérents « extérieur » est en hausse constante, fruit d'un partenariat très fort avec d'autres associations, et aussi, de la présence régulière des membres de AIVES sur des actions locales ou régionales contre des atteintes à l'environnement.



Bilan Financier de l'année 2016 :

Dépenses	
Fournitures de bureau	€ 168,44
Assurance	€ 145,40
Honoraires Avocat	€ 5 854,90
Frais postaux	€ 93,20
Dépenses manifestations	
Loto avril	€ 2 080,80
Loto octobre	€ 1 745,36
Vente Confitures / pâtisseries	- €
Vente de chocolats	€ 5 469,75
Participation film zéro phyto	€ 820,00
Total des dépenses 2016	€ 16 377,85

Recettes	
Cotisations	2 508,00 €
Dons	2 406,00 €
Quote part Requérants	2 369,90 €
Subventions communales	380,00 €
Produits financiers	43,07 €
Recettes manifestations	
Loto avril	2 349,55 €
Loto octobre	3 569,66 €
Vente Confitures / pâtisseries	170,00 €
Vente de chocolats	8 670,10 €
Participation film zéro phyto	820,00 €
Total des recettes 2016	23 286,28 €

Résultat de l'exercice 2016	6 908,43 €
------------------------------------	-------------------

Report à nouveau N-1	5 359,45 €
-----------------------------	-------------------

Résultat cumulé au 31/12/2016	12 267,88 €
--------------------------------------	--------------------

Sur le plan financier, le résultat de l'année 2016 est **un Excédent de 6 908.43 euros** qui s'explique par :

- 23 286.28 euros de recettes
- 16 377.85 euros de dépenses

Après incorporation du résultat 2015 (pour mémoire : Excédent de 5 359.45 euros), le résultat cumulé au 31 décembre 2016 est un **excédent de 12 267.88 euros**.

Les recettes proviennent :

- Des cotisations : 2508 euros
- Des dons : 2 406 euros
- Des participations sur frais d'honoraires : 2 369.90 euros
- Des subventions des communes d'Ecques et d'Heuringhem pour un total de 380 euros
- Un produit financier : 43.07 euros
- Des recettes de nos manifestations :
 - o 2 349.55 euros pour notre loto du 17 avril 2016
 - o 3 569.66 euros pour notre loto du 16 octobre 2016
 - o 170 euros sur une vente de confitures / pâtisseries lors de la fête paysanne à Grande-Synthe
 - o 8670.10 euros pour notre vente de chocolat à l'occasion des fêtes de fin d'année 2016

Les dépenses :

- 168.44 euros de fournitures de bureau
- 145.40 euros : assurance responsabilité civile
- 5 854.90 euros : honoraires (avocat)
- 93.20 euros de frais postaux
- 9 295.91 euros de dépenses d'approvisionnement pour nos manifestations (denrées alimentaires, boissons, chocolats, etc...)

Fin 2016, nous avons lancé un appel pour soutenir la sortie du Film « zéro phyto 100% bio » de Guillaume Bodin. Cette collecte nous a permis de réunir 820 euros, somme que nous avons bien évidemment reversée intégralement.

Le résultat au 31/12/2016 cumulé est donc excédentaire de 12 267.68 euros.

En conclusion, d'un point de vue financier, la situation de l'association est relativement stable. Toutefois, Les procédures juridiques ne sont pas terminées, depuis le début de l'année 2017, nous avons déjà dépensé 8400 euros de frais d'honoraires, et d'autres factures seront à prévoir très certainement...

AIVES est inscrite dans le paysage local, et même régional ! A ce jour, **352 adhérents** ont déjà renouvelé leur adhésion. Pour continuer à lutter contre les fermes-usines, pour promouvoir l'agriculture paysanne, pour vivre dans un environnement sain,

Continuez d'adhérer, de ré-adhérer !

Le rapport financier terminé, le Président de séance le soumet au vote. Il est adopté à l'unanimité.

4 Election des membres du Conseil d'Administration

Un nouveau Conseil d'Administration est soumis au vote de l'AG.

Composition du CA 2017-2018 soumis à l'AG

NOM	Prénom	Village
BERNARD	Juliette	Ecques
DEROO	Sylvie	Heuringhem
D'HOINE	Patrick	Heuringhem
DUHAMEL	Valérie	Heuringhem
FAILLIE	Johannie	Heuringhem
GALLET	David	Heuringhem
GLAISE	Guy	Heuringhem
GRZEGORCZYK	Chantal	Ecques
JEDRASZAK	Jean-Michel	Heuringhem
LARIVIERE	Serge	Ecques
MELET	Didier	Heuringhem
ROUGET	Alexis	Ecques
SCHOENTGEN	Lionel	Ecques
SEGOND	Martine	Heuringhem
VASSET	Aurélia	Heuringhem
VASSET	Jean-Pierre	Heuringhem
VIGREUX	Yves	Ecques
WULSTECKE	Jean-Paul	Helfaut

Notons l'arrivée de 2 nouveaux : Juliette Bernard d'Ecques et Jean-Paul Wulstecke d'Helfaut.

De ce nouveau Conseil d'Administration sera issu le prochain bureau d'AIVES.

Le Président et la Trésorière ont fait part de leurs souhaits de ne pas se représenter à leurs postes au sein du bureau.

La proposition de composition du nouveau Conseil d'Administration et soumise aux votes et est adoptée à l'unanimité.

Orientations 2017/2018

Alexis Rouget, membre du Conseil d'Administration, présente les orientations d'AIVES pour l'exercice 2017/2018.

En 2017/2018 AIVES sera encore engagée dans des procédures judiciaires. AIVES sera également extrêmement vigilant au respect des règles au sujet de l'exploitation de la porcherie industrielle et se réserve le droit de toutes actions notamment judiciaires en cas de non-respect de celles-ci.

Parce qu'AIVES n'est pas que quand le conflit d'intérêt ou d'usage, mais aussi dans le combat d'opinion, AIVES continuera de soutenir et de promouvoir un autre modèle agricole : celui d'une agriculture paysanne respectueuse de l'environnement, des hommes et des animaux.

AIVES
Association Intervillage pour un
Environnement Sain

CONSOLIDATION DE NOTRE ASSOCIATION.

LUTTE CONTRE LA PORCHERIE INDUSTRIELLE D'HEURINGHEM !!

- actions(s) juridiques : Appel PCI, dossier AFR et AE (?).
- vigilance sur le respect des règles

SOLIDARITE AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE.

- soutien à NOVISSEN (10 septembre, ...)
- soutien à la Confédération Paysanne & actions avec les Amis de la Conf'.
- renforcement du Collectif Plein Air.
- liens avec FNE (?).
- participation à d'éventuelles actions régionales ou nationales.

LUTTE POUR LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT, DU BIEN ÊTRE ANIMAL, ...

- atelier de lecture avec Catherine Zambon.
- promotion du film O Phyto 100% Bio
- promotion des AMAP
- organisation et/ou soutiens de conférences

* ...

AIVES veut aussi être porteur d'une conscience citoyenne en faveur de la protection de l'environnement, de la santé humaine et du bien-être des animaux, ces trois domaines étant d'ailleurs étroitement intriqués. C'est pourquoi AIVES souhaite développer des actions de sensibilisation face à l'urgence écologique par exemple la projection en novembre du film Ophyto/100%bio.

Nous continuerons ainsi de nous engager à l'échelle locale et régionale en relation avec de nombreuses autres associations.

La présentation des orientations d'AIVES pour l'exercice 2017/2018 terminée, le Président de séance la soumet au vote. Elle est adoptée à l'unanimité.

Interventions & Questions diverses

Avant les questions de la salle, plusieurs intervenants extérieurs se sont exprimés :

Jacques Flandrin nous a présenté le travail de Terre de Liens, association dont il est le représentant local.





Francis Chastagner, président de NOVISSEN, a fait un point sur les actions contre la l'usine des 1000 vaches de Drucat.

Après les questions de la Salle, le président de séance clôt cette 5^{ème} AG et invite les participants a participé au pot de l'amitié.

Le traditionnel pot de l'amitié :





« L'environnement est la clé d'une meilleure santé »

VOTE

1- L'usine à cochons d'Heuringhem-Ecques



2- Les activités d'AIVES



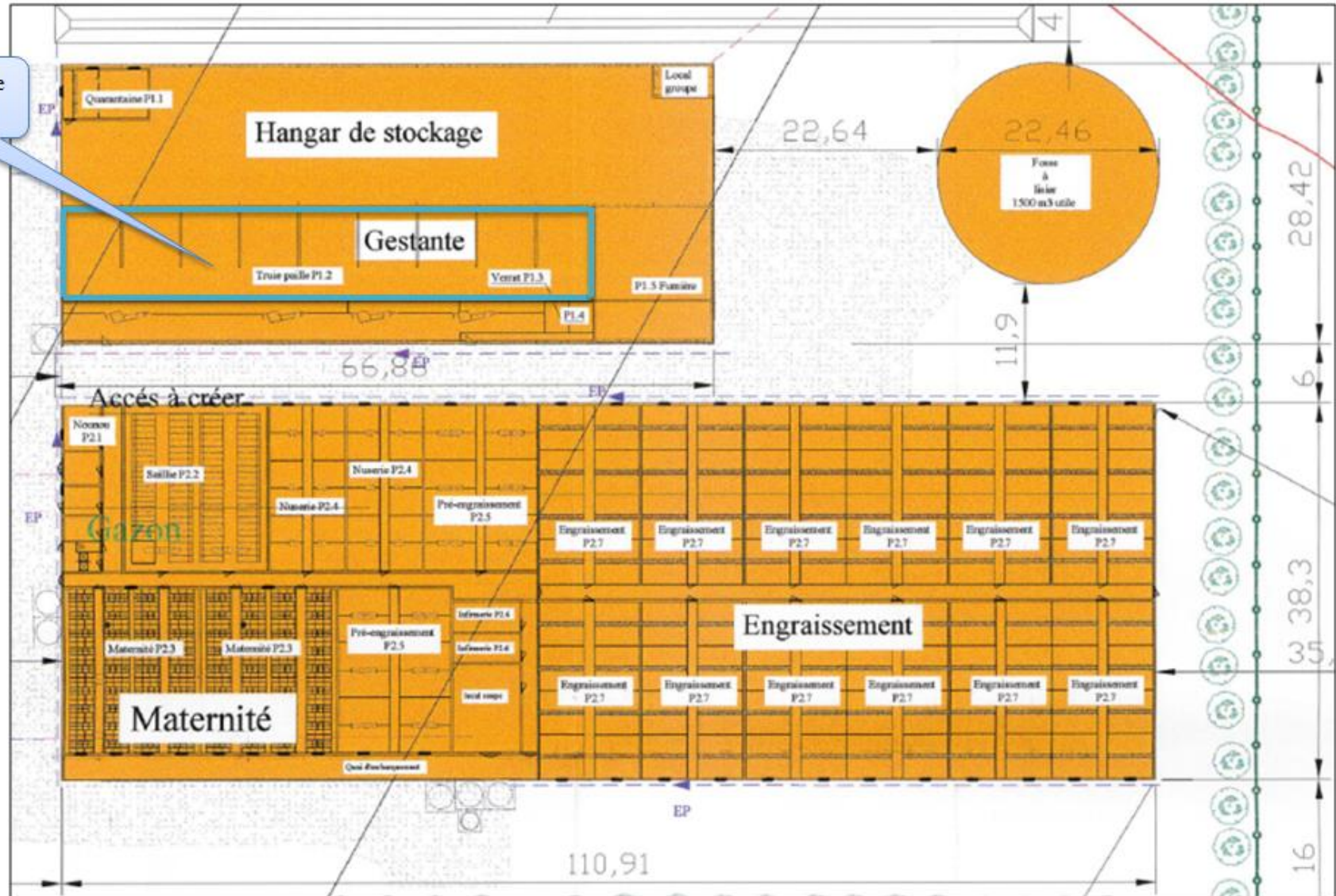
Rapport moral et d'activités 2017/2018

L'usine à cochons d'Heuringhem-Ecques :

- Qu'est-ce qui est construit ?
- Qu'est-ce qui est dedans ?



Projet initial : 4500 animaux en présence permanente !



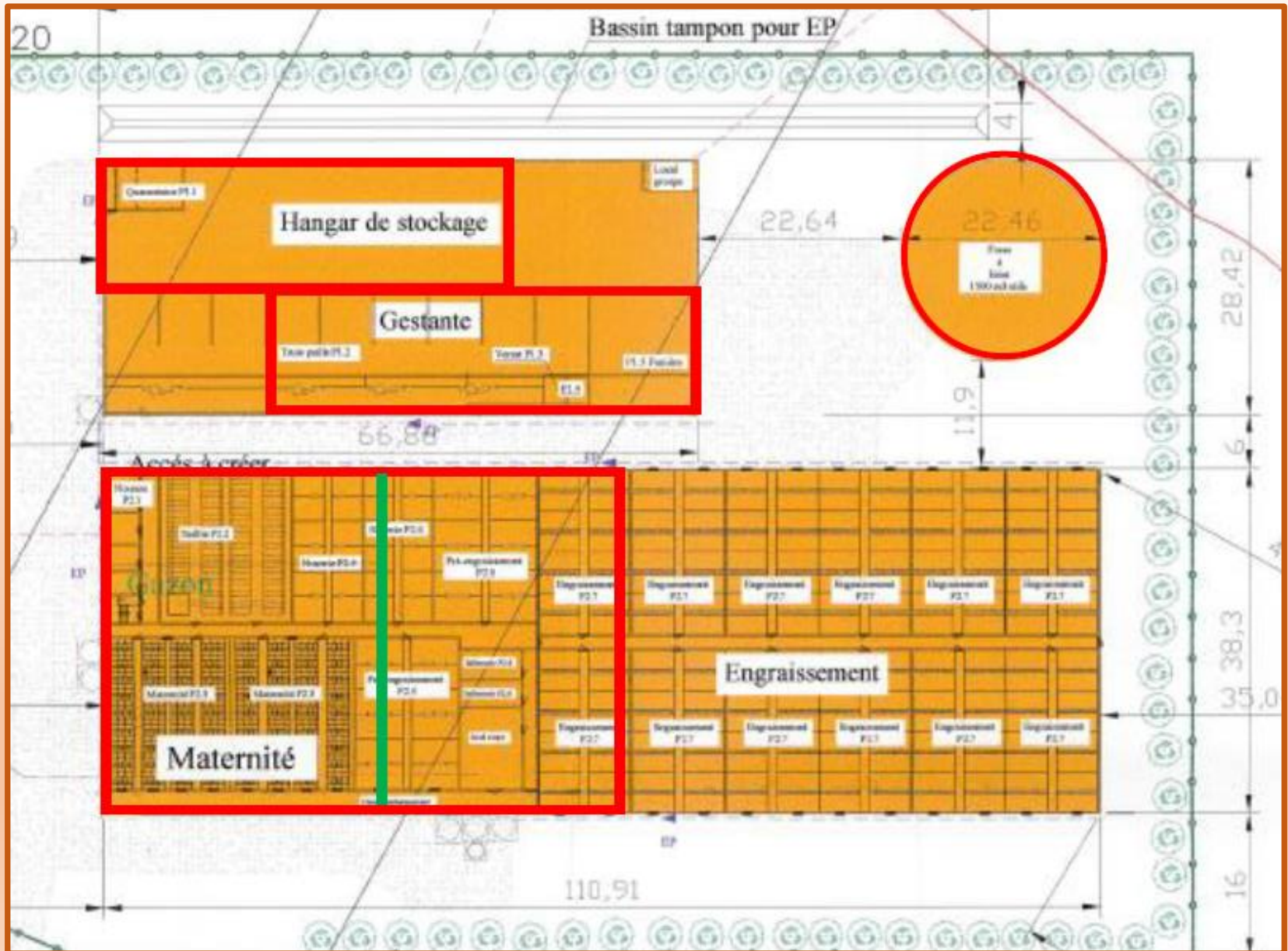
Répartition des animaux après projet :

Type d'animaux	Nombre d'animaux en présence simultanée	Equivalence (Décret N° 99-1220)	Nombre d'animaux équivalents
<u>Reproducteurs</u>			
Cochettes	42	1	42
Truies	312	3	936
Verrats	1	3	3
Porcelets (- 30 Kg)	864	0.2	172.8
Porcs pré-engraissement	864	1	864
Porcs Charcutiers	2 496	1	2 496
TOTAL	4 579		4 513.8

Après réalisation du projet, le site sera classé sous la rubrique 2102-1 de la nomenclature des installations classées. Il comprendra donc :

- 42 cochettes présentes pour 28 places de quarantaine, et 14 places en attente de saillie.
- 312 truies présentes pour 78 places de truies à saillir, 234 places gestantes confirmées, 72 places de maternité, 4 places d'infirmierie soit 388 places.
- 1 verroat.
- 864 places de nurserie porcelets de 8 à 20 Kg
- 864 places de pré-engraissement de 20 à 35 kg
- 2 496 places de porcs charcutiers de 35 à 110 Kg.

Ce qui est construit ce jour et qui ne correspond pas aux autorisations obtenues !



- 42 cochettes présentes pour 28 places de quarantaine, et 14 places en attente de saillie.
- 312 truies présentes pour 78 places de truies à saillir, 234 places gestantes confirmées, 72 places de maternité, 4 places d'infirmierie soit 388 places.
- 1 verrat.
- 864 places de nurserie porcelets de 8 à 20 Kg
- 864 places de pré-engraissement de 20 à 35 kg
- 2 496 places de porcs charcutiers de 35 à 110 Kg.

Projet initial :

- 2496 porcs charcutiers de plus de 35 kg
 - 216 porcs charcutiers de 30 à 35 kg
- Soit 2712 emplacements de porcs charcutiers = **projet ICPE**

Actuellement, **on n'est plus dans un élevage ICPE** car :

- moins de 500 truies
- moins de 2000 emplacements de porcs charcutiers
 - 1356 si on se réfère à la surface du bâtiment principal
 - 1808 si on se réfère à la capacité du *bâtiment gestante*











Rapport moral et d'activités 2017/2018

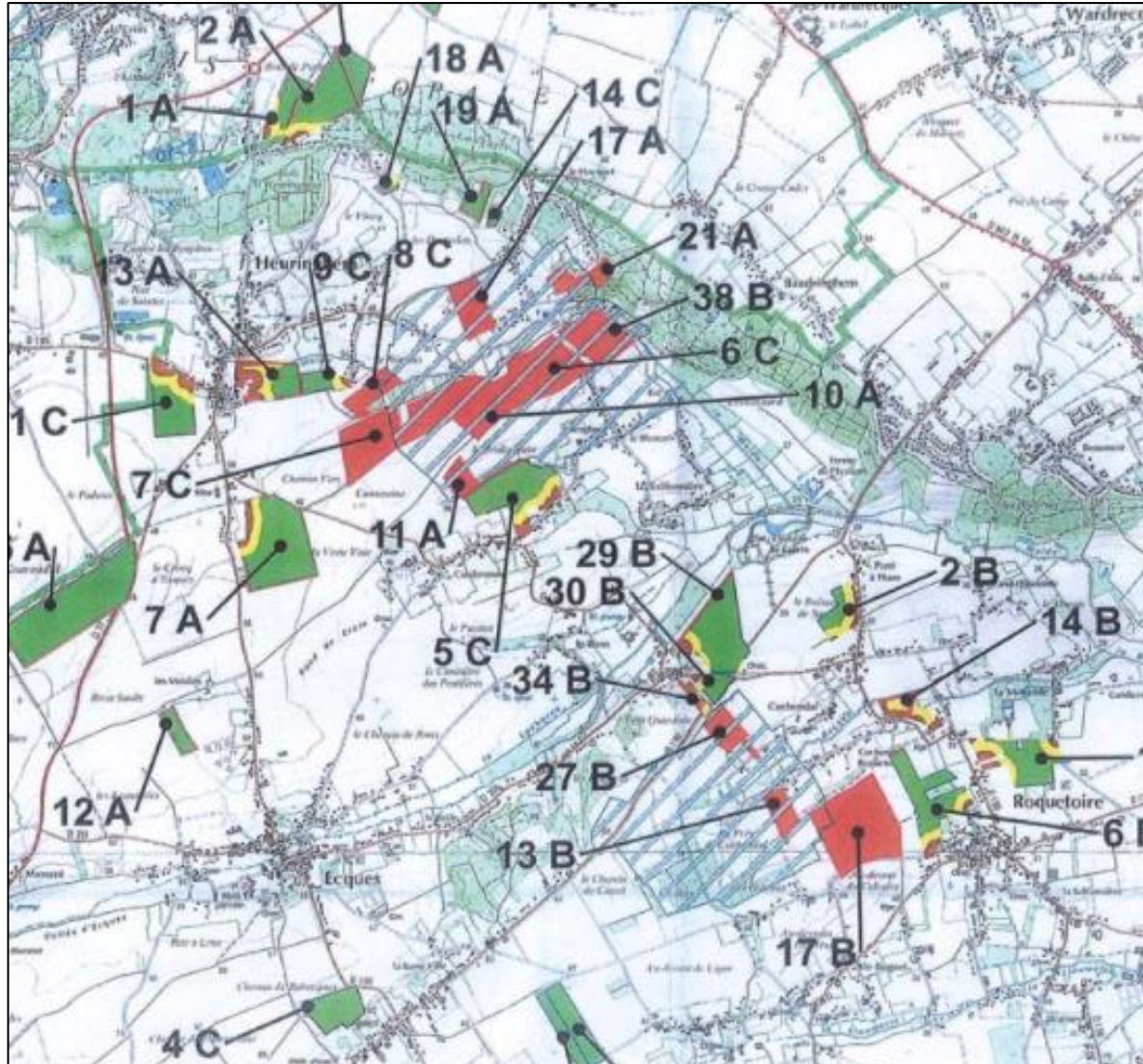


Une porcherie est construite avec pour l'instant :

- moitié moins d'animaux
- moitié moins de lisiers
- moins d'odeurs
- moitié moins de nitrates, d'ammoniac...

- des surfaces d'épandage retirées (PPR)
- un matériel d'épandage par injection directe

Retrait des parcelles incluses dans les périmètres rapprochés des points de captage d'eau potable !





62650 MANINGHEM ZA des Hauts Mont Tél. 03 21 90 91 60 Fax 03 21 05 19 86
62250 MARQUISE Rue du Canet Tél. 03 21 10 23 69 Fax 03 21 87 90 67
59470 WORMHOUT 4443, Route de Cassel Tél. 03 28 40 59 19 Fax 03 28 42 45 82
62770 FILLIEVRES 43, Rue de Frévent Tél. 03 21 47 14 69 Fax 03 21 04 03 43

BON DE COMMANDE

S N° 016090

du :



Nom : EARL BRIOAULT-CHEVALIER

Adresse : 26, Rue de l'Eglise 62575 HEURINGHEM

Tél. : 03-21-93-62-93

Mobile : 06-72-73-27-63

N° Exploitation :

Email :

Amélie Briault

T.V.A. :

MATÉRIEL : STOCK

À COMMANDER

Commandé le : OK EV

ENLÈVEMENT : MANINGHEM

MARQUISE

WORMHOUT

FILLIEVRES

DÉSIGNATION

CODE MATÉRIEL :

Une tonne à fibres Jeantil type 6T 7700 litres - PTAC 29000 kg
Essieu tandem Souverain à Galles - Lame de 150
Pneumatiques ALLIANCE 650/65R22,5 A 3.80
Prédisposition bas avant
Compresseur ST 72 LA - 1 cardan homométrique + sécurité friction
1 vanne manuelle Ø 150 côté gauche + 2 tyans souples Ø 150 avec raccords
1 renouillage Semi-Auto Ø 150 - 1 relevage arrière court avec porte tyfériale
1 puits à billes sous curve - 1 position flottante relevage - 1 bobine
commande arrière relevage - 1 bidon lave verre - 1 souffleur à diodes
6 mètres écartement Ø 600 10 éléments - 1 réglage enfonçeur - 1 vanne
arrière indéfectible Ø 150 - 1 emboîtement d'essieu
1 commande distinctes
1 bras de pompage avant droite et gauche avec accélération + îme
Ø 200 + tuyau Ø 200 (Montage à droite)
Une mini-tonne Bruder Tonne à fibres

TOTAL H.T. 59.000 €
T.V.A. 11.800 €
TOTAL T.T.C. 70.800 €

Épandages par injection directe !









Rapport moral et d'activités 2017/2018

L'usine à cochons d'Heuringhem-Ecques :

- Le dossier judiciaire
- Les actions juridiques





Rapport moral et d'activités 2017/2018



L'usine à cochons d'Heuringhem-Ecques

Le dossier judiciaire

Dénigrement & Violations propriété privé
Mensonges et modifications de documents

Les actions juridiques

- Dossier Protocole AFR / EARL Bridault-Chevalier
- Dossier Permis de Construire Initial
- **Dossier Permis de Construire Modificatif**
- Dossier Autorisation à Exploiter
- **Le recours indemnitaire**



Rapport moral et d'activités 2017/2018

L'usine à cochons d'Heuringhem-Ecques :

Le dossier AFR



AU NIVEAU DU CHEMIN « AFR » CONDUISANT AU PROJET



AIVES, et des habitants d'Heuringhem et Ecques, ont déposé le **3 septembre 2013**, une requête au TA de Lille demandant une suspension de l'exécution d'une délibération au sujet du chemin AFR qui mène au projet de la porcherie industrielle, l'audience sur le fond s'est tenue le **15 novembre 2016**, soit plus de 3 années plus tard !!! Et au bout de ces trois années, le Tribunal Administratif s'est déclaré ...

INCOMPÉTENT !!!

Donc, pas de jugement sur le fond !

Le dossier sur le chemin AFR (Association Foncière de Remembrement).

Les arguments des requérants étant imparables sur le fond du dossier, mieux valait donc trouver pour des juges une argutie juridique pour les débouter !!! Ici, on a trouvé *l'incompétence* ! Ainsi, ils évitent de se prononcer sur le fond du dossier.

Pourtant, le juge des référés le 26 septembre 2013 avait déclaré la juridiction administrative *compétente* pour juger cette affaire ! Le 15 novembre 2016, elle ne l'était plus !!!

Extrait du jugement du 26 septembre 2013

« Qu'il suit de là qu'il n'appartient qu'à la juridiction administrative de connaître de la demande présentée par M. Jedraszak et autres ; »

Extrait du jugement du 15 novembre 2016

« Qu'ainsi, la présente requête doit être rejetée comme portée devant un ordre de juridiction incompetent pour en connaître ; »

Question : Mais à quel niveau se situe ici l'incompétence ?

Extrait du jugement du 26 septembre 2013

« Qu'il suit de là qu'il n'appartient qu'à la juridiction administrative de connaître de la demande présentée par M. Jedraszak et autres ; »

Le dossier sur le chemin AFR (Association Foncière de Remembrement).

Les arguments des requérants étant imparables sur le fond du dossier, mieux valait donc trouver pour des juges une argutie juridique pour les débouter !!! Ici, on a trouvé *l'incompétence* ! Ainsi, ils évitent de se prononcer sur le fond du dossier.

Pourtant, le juge des référés le 26 septembre 2013 avait déclaré la juridiction administrative *compétente* pour juger cette affaire ! Le 15 novembre 2016, elle ne l'était plus !!!

Extrait du jugement du 26 septembre 2013

« Qu'il suit de là qu'il n'appartient qu'à la juridiction administrative de connaître de la demande présentée par M. Jedraszak et autres ; »

Extrait du jugement du 15 novembre 2016

« Qu'ainsi, la présente requête doit être rejetée comme portée devant un ordre de juridiction incompetent pour en connaître ; »

Question : Mais à quel niveau se situe ici l'incompétence ?

Extrait du jugement du 15 novembre 2016

*« Qu'ainsi, la présente
requête doit être rejetée
comme portée devant un
ordre de juridiction
incompétent pour en
connaître ; »*



AIVES et les requérants font appel du jugement du 15 novembre 2016 !

**Appel perdu le 29 juin 2017 :
Même prétexte fallacieux !**



Rapport moral et d'activités 2017/2018

L'usine à cochons d'Heuringhem-Ecques :

Le dossier Permis de Construire



Historique 1:

Date	Procédure
30 mars 2010	Premier dépôt de PC
8 juin 2011	Dépôt du PC 05
8 septembre 2011	Obtention du permis tacite
26 octobre 2011	Délivrance du permis tacite
4 janvier 2012	Retrait du PC par le Maire
7 mars 2012	Retrait du décret du Maire
2 juillet 2012	Dépôt du recours des habitants

Historique 2:

Date	Procédure
2 juillet 2012	Dépôt du recours des habitants
2 septembre 2013	Début des travaux
20 septembre 2013	Dépôt d'un référé suspension
28 octobre 2013	Suspension des travaux
2 juin 2015	Annulation partielle du PC tacite
24 juillet 2015	Appel des requérants à la cours de Douai contre l'annulation partielle !

LE SERIEUX DE NOS ARGUMENTS DOIT CONDUIRE À L'ANNULATION DE PERMIS DE CONSTRUIRE !

Ce dossier a donné lieu à 3 jugements. Dans 3 de ces jugements il est clairement indiqué par les juges qu'il existe des motifs sérieux pour prononcer l'annulation, au moins partielle, du permis de construire obtenu tacitement !

Parmi les 5 arguments retenus pour cette annulation, **3 concernent la sécurité des installations :**

- une desserte insuffisante
- une sécurité incendie défailante
- l'argument d'une construction à la verticale d'une faille géologique non prise en compte par le TA de Lille

Mais bien d'autres arguments n'ont pas été retenus, voire ont été totalement ignorés ! Il est indéniable que le recours des requérants se justifiait et était même salutaire.

Mi-août 2016 : les travaux reprennent !



Historique 2:

Date	Procédure
2 juillet 2012	Dépôt du recours des habitants
2 septembre 2013	Début des travaux
20 septembre 2013	Dépôt d'un référé suspension
28 octobre 2013	Suspension des travaux
2 juin 2015	Annulation partielle du PC tacite
24 juillet 2015	Appel des requérants à la cours de Douai contre l'annulation partielle !

29 juin 2017 : refus de la CAA de Douai de juger sur le fond !!!

Prétexte fallacieux d'un *non intérêt à agir* !

Sidérant :

- Les arguments des requérants étant recevables, mieux valait donc trouver pour la CAA de Douai une argutie juridique pour les débouter !!! Après *l'incompétence* au niveau du dossier AFR, voici venu ici ...

l'absence d'intérêt à agir !!!

- Pourtant par deux fois cet *intérêt à agir* leurs a été reconnu :

Le dossier « Permis de Construire tacite »

Plusieurs arguments des requérants étant recevables et devant entrainer l'annulation du permis de construire, mieux valait trouver pour la CAA de Douai une argutie juridique pour les débouter !!! Là, on a trouvé *l'absence d'intérêt à agir* ! Ainsi, ils évitent à nouveau de se prononcer sur le fond du dossier.

Pourtant, et par deux fois en octobre 2013 et juin 2015, les juges du TA de Lille avaient déclaré que les requérants avaient *un intérêt à agir* ! Le 29 juin 2017, cet *intérêt à agir* a étrangement disparu !!!

Jugement du juge des référés le 28 octobre 2013 :

« Mme Duhamel et MM
Glaise et Jedraszak justifient
d'un intérêt à agir »

Jugement des juges du TA de Lille le 2 juin 2015 :

« Les requérants habitant
entre 430 m et 1,7 km
justifient d'un intérêt à agir »

Jugement des juges de la cour d'appel le 29 juin 2017 :

« Aucun des requérants ne se
trouvent placés dans un
rapport de voisinage avec les
bâtiments de nature à lui
donner un intérêt pour agir
suffisant » !!!

Question : Mais quels sont les juges qui se trompent ! (Où trompent ?)

Jugement du juge des référés le 28 octobre 2013 :

« Mme Duhamel et MM
Glaise et Jedraszak justifient
d'un intérêt à agir »

Jugement des juges du TA de Lille le 2 juin 2015 :

« Les requérants habitant
entre 430 m et 1,7 km
justifient d'un intérêt à agir »

Le dossier « Permis de Construire tacite »

Plusieurs arguments des requérants étant recevables et devant entraîner l'annulation du permis de construire, mieux valait trouver pour la CAA de Douai une argutie juridique pour les débouter !!! Là, on a trouvé *l'absence d'intérêt à agir* ! Ainsi, ils évitent à nouveau de se prononcer sur le fond du dossier.

Pourtant, et par deux fois en octobre 2013 et juin 2015, les juges du TA de Lille avaient déclaré que les requérants avaient *un intérêt à agir* ! Le 29 juin 2017, cet *intérêt à agir* a étrangement disparu !!!

Jugement du juge des référés le 28 octobre 2013 :

« Mme Duhamel et MM Glaise et Jedraszak justifient d'un intérêt à agir »

Jugement des juges du TA de Lille le 2 juin 2015 :

« Les requérants habitant entre 430 m et 1,7 km justifient d'un intérêt à agir »

Jugement des juges de la cour d'appel le 29 juin 2017 :

« Aucun des requérants ne se trouvent placés dans un rapport de voisinage avec les bâtiments de nature à lui donner un intérêt pour agir suffisant » !!!

Question : Mais quels sont les juges qui se trompent ! (Où trompent ?)

Jugement des juges de la cour d'appel le 29 juin 2017 :

« Aucun des requérants ne se trouvent placés dans un rapport de voisinage avec les bâtiments de nature à lui donner un intérêt pour agir suffisant » !!!

"Sens des conclusions" du rapporteur public de la Cour d'Appel de Douai le 12 juin 2017 :

Sens des conclusions

Date de l'audience : 15/06/2017 à 09:30

Sens synthétique des conclusions : Rejet pour irrecevabilité

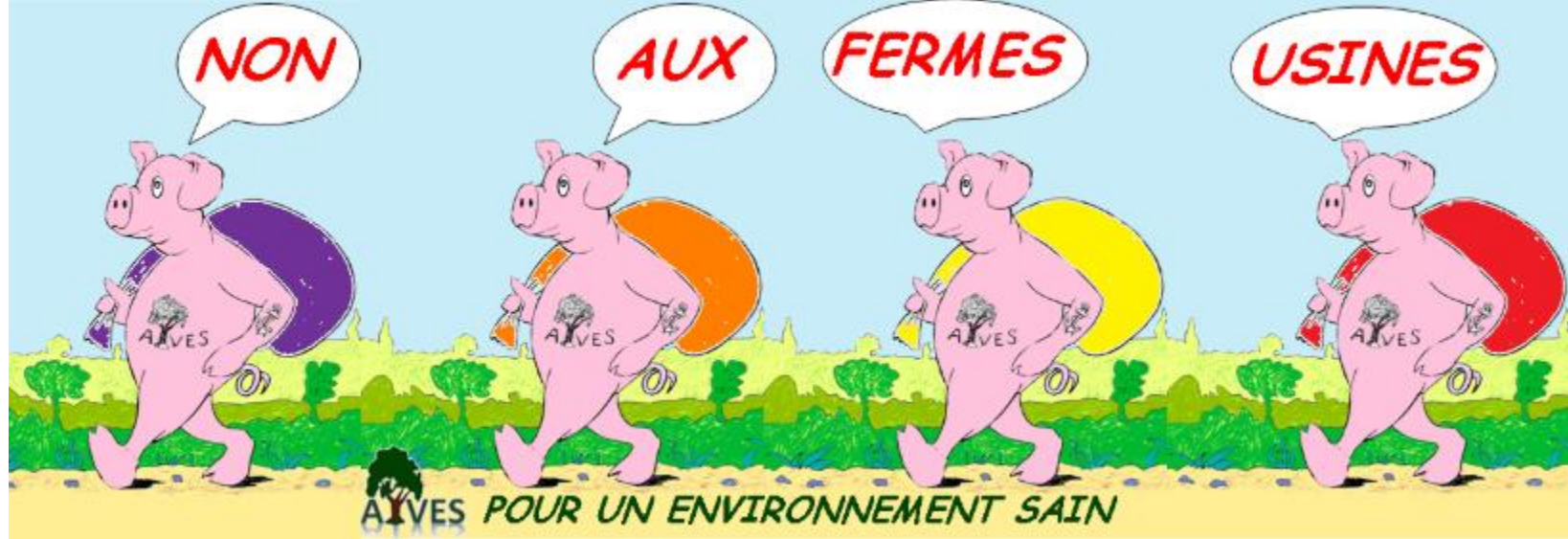
Sens des conclusions et moyens ou causes retenus :

Conclusions tendant à l'annulation du jugement pour irrégularité (omission à statuer sur deux branches du moyen tirés de la méconnaissance de l'article R. 111-2 du code de l'urbanisme) mais, après évocation, rejet de la demande comme irrecevable, a défaut d'intérêt à agir.

Date et heure de la mise en ligne : 12/06/2017 à 15:30

Conclusions tendant à l'annulation du jugement pour irrégularité (omission à statuer sur deux branches du moyen tirés de la méconnaissance de l'article R. 111-2 du code de l'urbanisme mais après évocation, rejet ...)

Parmi les "deux branches du moyen tirés de la méconnaissance de l'article R. 111-2 du code de l'urbanisme" figure l'absence de la prise en compte de l'argument concernant la présence d'une faille géologique à la verticale des bâtiments de la porcherie.



Par deux fois, la Cour Administrative d'Appel de Douai a refusé de se prononcer sur le fond des dossiers :

Sur le dossier AFR sous le prétexte d'une **juridiction incompétente !**

Sur le dossier Permis de Construire sous le prétexte d'une **absence d'intérêt à agir !**

Les juges, devant la validité des arguments des requérants, ont ainsi botté en touche. Dans ces deux, dossiers le jugement sur le fond nous a été refusé !

PCM

**Le dossier juridique sur le
Permis de Construire
Modificatif.**



Après l'annulation partielle du permis modificatif, une autre procédure juridique, parallèle à celle des requérants, mais qui n'a rien à voir avec les requérants, s'engage entre la municipalité d'Heuringhem d'un côté et l'EARL Bridault-Chevalier de l'autre !



PCM



La Mairie a fait appel auprès de la Cour d'Appel de DOUAI des jugements sur le fond du Tribunal Administratif de Lille :

- Contre le PCM1, le 26 juin 2016.**
- Contre le PCM2, le 16 janvier 17.**



4 recours à la Cour Administrative d'Appel de Douai :

- Appel PCI : 15 juillet 2015
- Appel AFR : 15 novembre 2016
- Appel PCM 1 : 26 juin 2016
- Appel PCM 2 : 16 janvier 2017

4 jugements *+ou-* expéditifs le même jour !!!



Rapport moral et d'activités 2017/2018

L'usine à cochons d'Heuringhem-Ecques :

Le dossier Autorisation d'Exploiter



Après des reports successifs des dates d'audiences sans motifs sérieux :

-l'EARL Bridault-Chevalier annonce l'exploitation effective de sa porcherie le 13 mars 2017

-l'audience sur les recours contre l'autorisation d'exploiter a lieu le 28 mars 2017

Date de l'audience : 28/03/2017 à 09:15

Sens synthétique des conclusions : Annulation totale ou partielle

Date de l'audience : 28/03/2017 à 09:15

Sens synthétique des conclusions : Annulation totale ou partielle

Sens des conclusions et moyens ou causes retenus :

annulation partielle de l'arrêté du 29 mars 2013 en tant que le dossier d'enquête publique ne comportait pas les capacités financières de l'exploitant et en tant qu'il ne comprend pas un plan d'épandage répondant aux prescriptions de l'article 21-5 de l'arrêté du 29 mars 2013, prenant en compte les surfaces mises à disposition telles que modifiées par l'exploitant Reprise de la procédure au stade de l'enquête publique après complément du dossier et production d'un plan d'épandage présentant une surface d'épandage qui permette de justifier du respect de la norme d'intrants azotés à l'hectare Suspension de l'autorisation jusqu'à la production de l'autorisation modificative Mise à la charge de l'EARL Bridault-Chevalier d'une somme de 1000 euros à verser à M. Jedraszak et autres au titre de l'article L 761-1 du CJA

Date et heure de la mise en ligne : 25/03/2017 à 12:00



Rapport moral et d'activités 2017/2018



Recommandations du rapporteur public : Annulation partielle ou totale pour deux motifs

1- Le dossier d'enquête publique ne comportait pas les capacités financières de l'exploitant.

2- Il ne comprend pas un plan d'épandage répondant aux prescriptions de l'article 21-5 de l'arrêté du 29 mars 2013, prenant en compte les surfaces mises à disposition telles que modifiées par l'exploitant.

Rapport moral et d'activités 2017/2018



Recommandations du rapporteur public : Suites

Reprise de la procédure au stade de l'enquête publique après complément du dossier et production d'un plan d'épandage présentant une surface d'épandage qui permette de justifier du respect de la norme d'intrants azoté à l'hectare.

Suspension de l'autorisation jusqu'à production de l'autorisation modificative.

DECIDE :

Article 1^{er} : L'arrêté du 29 mars 2013 est annulé en tant que les capacités financières de l'exploitation n'ont pas été soumises à l'information du public lors de l'enquête publique.

Article 2 : Il est enjoint au préfet du Pas-de-Calais de reprendre l'instruction à la phase d'enquête publique.

Article 3 : Il n'y a pas lieu de suspendre l'exécution de l'autorisation d'exploitation délivrée le 29 mars 2013.

Article 4 : Le surplus des conclusions des requêtes et les conclusions présentées par l'EARL Bridault Chevalier sont rejetés.

Article 5 : Le présent jugement sera notifié à M. Jean-Michel Jedraszak, à M. Serge Lariviere, à M. Patrick d'Hoine, à M. Guy Glaise, à Mme Johannie Faillie, à Mme Valérie Duhamel, à M. Eric Grzegorzczak, à M. Lionel Schoentgen, à Mme Aurélie Vasset, à Mme Martine Segond, à M. Didier Melet, à Mme Monique Fasquelle, à M. Paul Hochart, à M. Daniel Duchatel, à M. David Gallet, à M. Alexis Rouget, à M. et Madame Philippe Lecocq, à M. Serge Pruvost, à M. Sébastien Merchier, à l'Association intervillages pour un environnement sain, à la commune d'Heuringhem, au préfet du Pas-de-Calais, à l'EARL Bridault Chevalier et au ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer.

Délibéré après l'audience du 28 mars 2017, à laquelle siégeaient :

M. Degommier, président,
M. Malfoy, premier conseiller,
Mme Bergerat, conseiller.

Lu en audience publique le 25 avril 2017.

Art 1 : L'arrêté du 29 mars 2013 est annulé en tant que les capacités financières de l'exploitation n'ont pas été soumises à l'information du public lors de l'enquête publique.

Art 2 : Il est enjoint au préfet du Pas de Calais de reprendre l'instruction à la phase d'enquête publique.

Art 3 : Il n'y a pas lieu de suspendre l'exécution de l'autorisation d'exploitation délivré le 29 mars 2013.

Les opposants gagnent un round mais la porcherie ne ferme pas

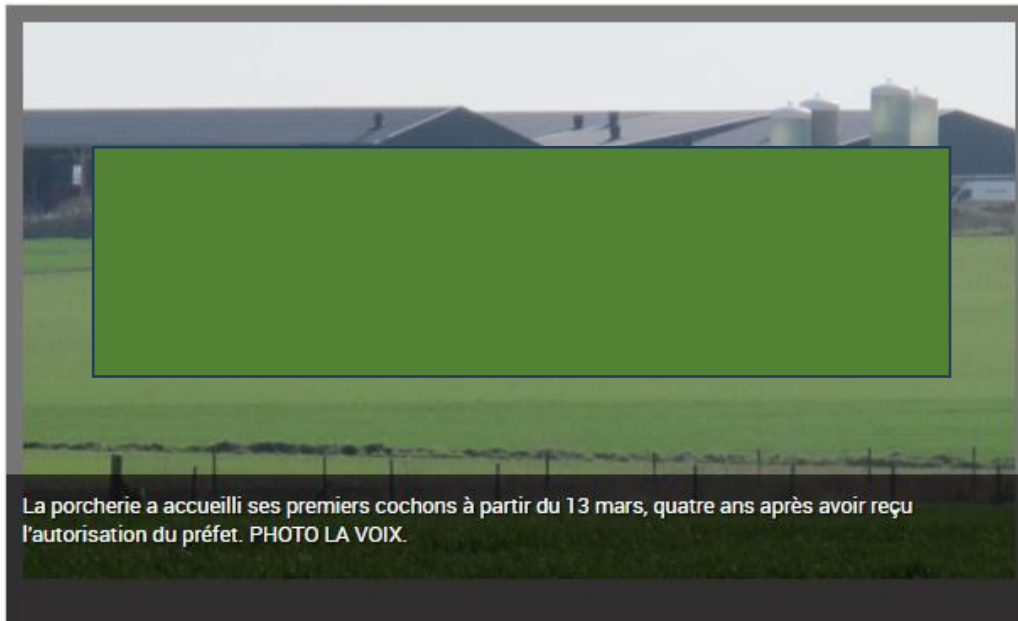
Les opposants ont eu, en partie, gain de cause. Le tribunal administratif a annulé l'arrêté autorisant l'exploitation de la porcherie d'Heuringhem mais elle peut continuer à tourner. Une nouvelle enquête publique devra être organisée.

Par Marie Jansana | Publié le 09/05/2017

 PARTAGER

 TWITTER

Le journal du jour à partir de 0.79€



Booking.com

Marseille
Marseille Palm Beach

1,96 €

Book now

★★★★

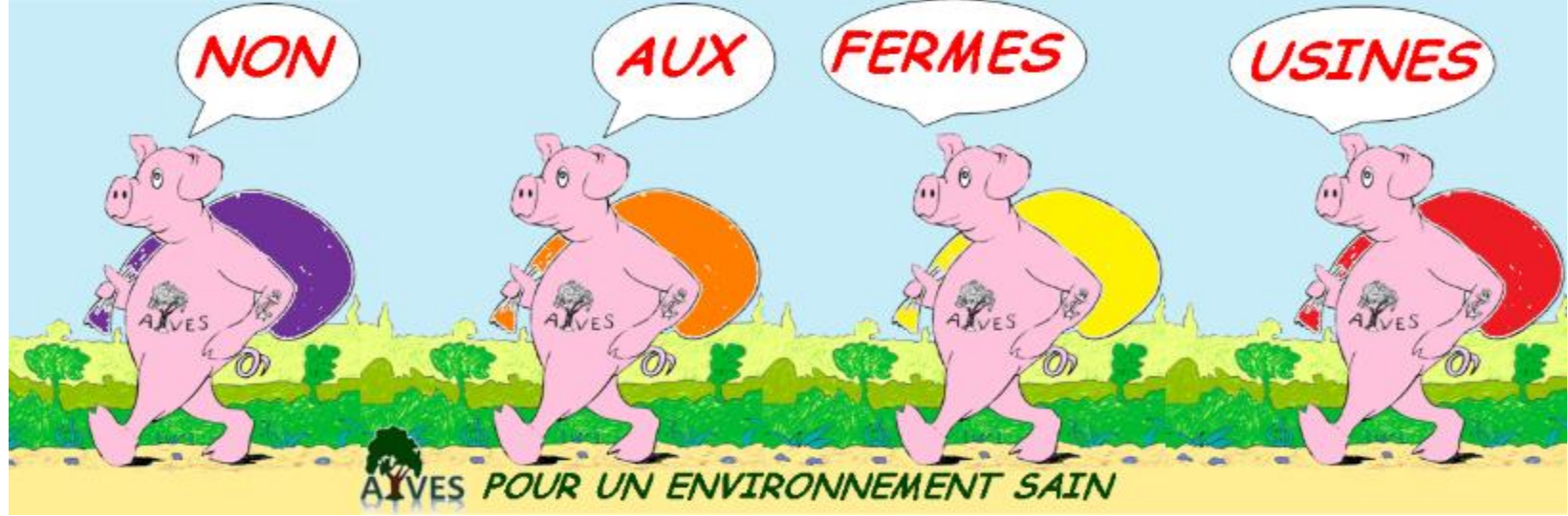
Marseille
Hotel Adagio
Marseille Prado

92,66 €



Rapport moral et d'activités 2017/2018

Après ce jugement, AIVES décide de faire appel et dépose le 3 juillet 2017 une requête auprès de la CAA de Douai.

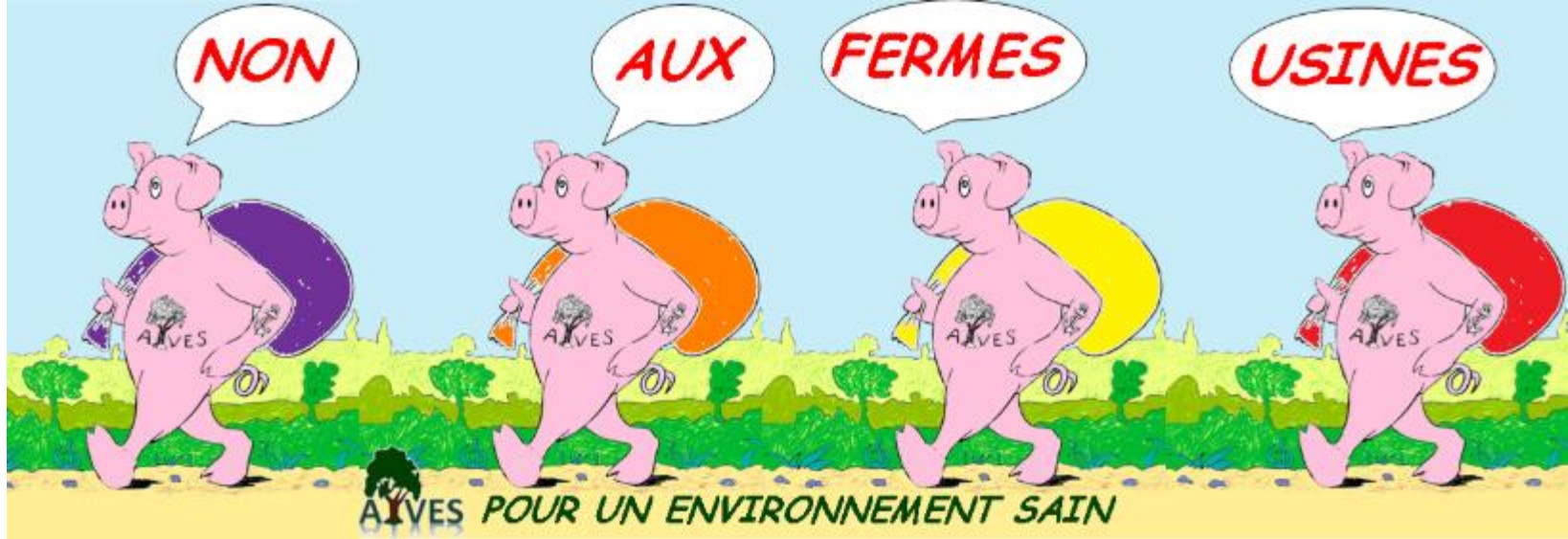


Rapport moral et d'activités 2017/2018

Tout récemment, AIVES a décidé de se désister de cet appel.

Les raisons :

- **L'état actuel du dossier**
- **L'orientation de la CAA de Douai**
- **La conformité actuelle de l'usine à viande ...**



Rapport moral et d'activités 2017/2018

AIVES demande l'application du jugement rendu public le 25 avril 2017, AIVES demande donc une nouvelle enquête publique sur les capacités financières de l'EARL Bridault-Chevalier.

Rapport moral et d'activités 2017/2018

Les activités d'AIVES :

- La 4^{ème} Fête des anti 1000 vaches
- La Fête Paysanne de Loos en Gohelle
- Avec le film 0Phyto 100%Bio
- Avec Terres de lien
- L'élevage de dindes d'Acquin-Westbécourt
- La Lettre d'AIVES
- La Conférence de Brest
- Le 14^{ème} Festival de Livre d'Arras



Rapport moral et d'activités 2017/2018

Les activités d'AIVES :

- La 4^{ème} Fête des anti 1000 vaches
- La Fête Paysanne de Loos en Gohelle
- Avec le film 0Phyto 100%Bio
- Avec Terres de lien
- L'élevage de dindes d'Acquin-Westbécourt
- La Lettre d'AIVES
- La Conférence de Brest
- Le 14^{ème} Festival de Livre d'Arras



La 4^{ème} Fête des anti 1000 vaches !

NON NOVISSEN

DRUCAT LE PLESSIEI

10 SEPTEMBRE 2017

4^e FETE ANTI 1000 VACHES

10 H ACTION SUR LA D 928

14 H 30 DEBAT L'ENJEU CLIMATIQUE

SPECTACLES ANIMATIONS MUSICALES

VILLAGE ALTERNATIF

RESTAURATION SUR PLACE

4^{ème} fête anti 1000 VACHES

TOUJOURS LÀ!



Jean-Michel JEDRASZAK AIVES – Daniel PILC DECICAMP - Philippe SOUCHEZ Le Goret Libre



Marie-Claire et Jacky HOLLADER – Karima DELLI - Alexis ROUGET & Jean-Michel JEDRASZAK



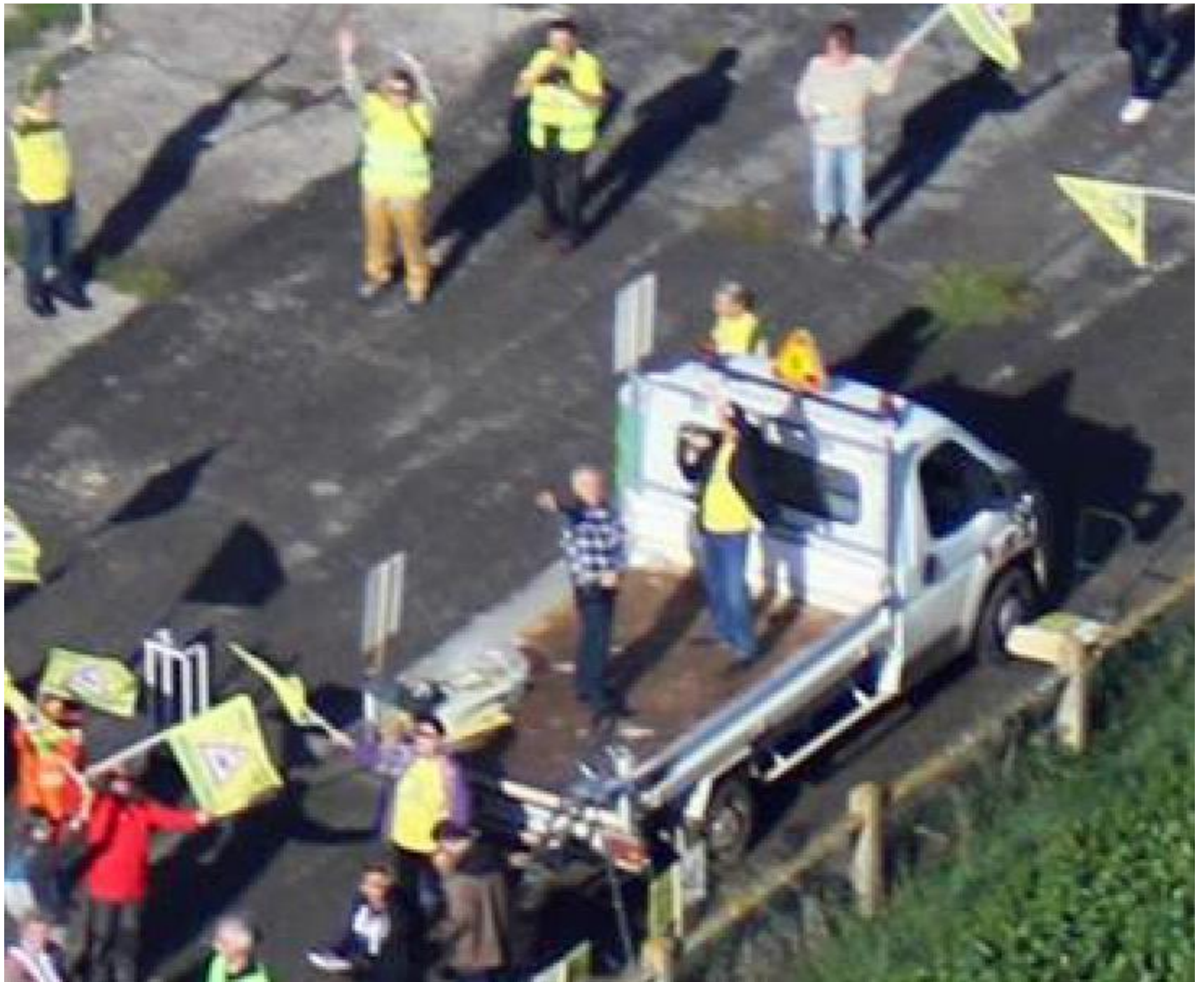
Alexis ROUGET & François RUFFIN



Anne JOSNIN & Karima Delli



NON AUX 1000 VACHES USINE ILLEGALE





Francis Chastagner *NOVISSEN* & Jean-Michel JEDRASZAK *AIVES*

De : Francis Chastagner <chastagnerf@gmail.com>

Envoyé : mardi 15 mai 2018 09:43

À : Jean-Michel JEDRASZAK <jmjedraszak@wanadoo.fr>

Objet : NOVISSSEN

Salut Jean Michel!

Petit mot au lendemain de notre CA d'hier soir.

La période est extrêmement chargée d'ici fin mai avec notre soutien à Decicamp ce mardi 15 au TA d'Amiens, notre conférence sur l'eau de François Veillerette le 25, la manif du 26 et surtout le procès de la conf le 31 mai. Ce soir réunion à Amiens avec la Conf pour l'organisation.

Tout cela pour te dire qu'il nous sera difficile d'être présents à l'AG d'AIVES ce lundi 28...Tu voudras bien nous en excuser pour cette fois alors que bien évidemment le soutien de Novissen à votre lutte reste entier!

**A très bientôt et bien amicalement,
Francis**



Catherine ZAMBON & Alexis ROUGET

Diapo AG 2017 !

L'inauguration de la stèle



Au centre, sur la photo de droite, le petit cochon de Théophile (AIVES)

Au centre, sur la photo de droite, le petit cochon de Théophile (AIVES)

NON A LA FERME USINE
www.atves.fr
D'HEURINGHEM

Association InterVillage pour un environnement
ATVES

Ado BeBés
OGM

Jean Marc
Eleveur
Carré



Comme chaque année, AIVES a participé à la Fête Paysanne, c'était à Loos en Gohelle.

LOOS-EN-GOHELLE Halle Salengro
DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 10h/18h

FÊTE PAYSANNE

MARCHÉ | EXPOSITIONS | ANIMATIONS
ATELIERS | RESTAURATION | CONFÉRENCES

www.fetepaysanne.fr





FÊTE PAYSANNE

Loos-en-Gohelle 2017

PARTENAIRES

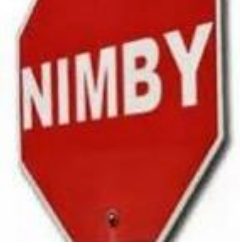
Ils seront présents lors de la Fête Paysanne :

- CEDAPAS
- AVENIR
- Réseau des AMAP
- GABNOR
- Terre de Lien
- Accueil Paysan
- CIVAM
- Les Amis de la Conf'
- L'Atelier Paysan
- Les Anges Gardins
- Kabe Benin
- Loos N'Gourma
- Noeux Environnement
- Alterre Circuit
- EDEN 62
- Nature et Progrès
- **AIVES**
- NOVISSEN
- Artisans du Monde
- Imagine, une histoire de Biodiversité
- ATTAC
- Greenpeace
- Enercoop
- A la découverte du monde





Bernard DUFOUR *NOVISSEN* & Lionel SCHOENTGHEN *AIVES*



Début novembre, un reportage de France 3 Hts de France sur AIVES

Le reportage montre que si AIVES s'est bien constitué au départ pour s'opposer à la création d'une ferme usine au cœur de 2 villages (Heuringhem et Ecques), et que même si AIVES soutient et aide d'autres opposants à d'autres projets d'élevage industriel, cette association soutient et promeut en même temps le développement d'une agriculture paysanne de qualité et de proximité, bio de préférence !





Heuringhem

AIVES

Association Intervillage pour un
Environnement Sain

Ecques



Accueil

Nouvelles

L'association

Presse

Documents

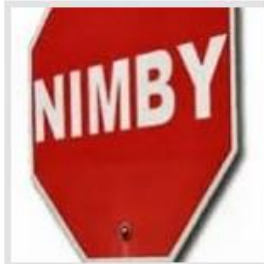
Risques Sanitaires

Adhésion-Soutien

« Bonne et heureuse année 2018

JAN
24
2018

AIVES : NIMBY or not NIMBY ?



NIMBY = acronyme de « Not In My BackYard »
« Pas de ça chez mi » en français !

Voir un reportage sur notre association tournée par « France 3 Haut de France » en octobre 2017

Le reportage montre que si AIVES s'est bien constitué au départ pour s'opposer à la création d'une ferme usine au cœur de 2 villages (Heuringhem et Ecques), et que même si AIVES soutient et aide d'autres opposants à d'autres projets d'élevage industriel, cette association soutient et promeut en même temps le développement d'une agriculture paysanne de qualité et de proximité, bio de préférence !



**NON
A LA PORCHERIE
INDUSTRIELLE
D'HEURINGHEM**

 **AIVES sur Facebook**

Sur vos agendas

Lundi 28 mai : 6ème AG d'AIVES

Jeudi 31 mai : Soutien aux militants de la Conf : Procès des 1000 vaches à Amier devant le TGI à partir de 9h00

[Cliquez ici pour plus d'infos](#)

[Cliquez ici pour les départs en bus](#)

Samedi 21 juillet : ALTERNATIBA à St-Omer

[Cliquez ici pour plus d'infos](#)

Dimanche 9 septembre : Fête des Anti1000 vaches à Drucat

Dimanche 23 septembre : Fête Paysanne à Grande Synthe

Pétitions poulaillers industrie

Merci à tous de votre présence.

Énorme salle ce soir avec Zéro phyto 100% bio au
cinéma Ociné St Omer.



Guillaume Bodin

Guillaume Bodin

SOUHAITEZ-VOUS DES CANTINES BIO ET DES VILLES SANS PESTICIDES ?



ZÉRO PHYTO
100% BIO

Un film en partenariat avec  

SOUTENEZ LE PROJET DE FILM
"ZÉRO PHYTO 100% BIO"
SUR LA PLATEFORME
DE FINANCEMENT ÉTHIQUE
WWW.ZESTE.COOP

ZÉRO PHYTO 100% BIO

DES CANTINES BIO
& DES VILLES
SANS PESTICIDES



Un documentaire de
Guillaume BODIN



Projection en avant-
première, le jeudi 16
novembre à 20h30

Projection suivie d'un débat
organisé par AIVES en
présence du réalisateur

Avec le soutien de :

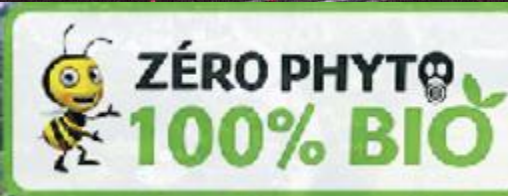


APSH



YSAÏELLES • MOUSSA-SARTOUR • BARIAC • GRANDI-SYMBRE • LANGUËT • LAURENAN • MIRAMAS • PARIS • SAKOUBAY • LA BO D'YCI • JOËL LABRÉ • BRIGITTE ALLAIN • JACQUES CAPLAT • BENOÎT LARON • MARIE PELLETIER • BANNER DEB
Musique MARIEN VINCENT ROYEL • SAINT MICHEL • EMELY LOZLEAU • Site 07 & Musée de SEVENS CHRETI • Animation LUDOVIC CALLOT • Illustration ISA BLANGONNET • Graphisme BON PIED BON ŒIL







Que retiendrez-vous comme moments forts liés à la diffusion et aux débats que le film a suscités ?

« Sur cette question, je suis extrêmement satisfait. Même si c'était assez épuisant de courir tous les territoires et de mener des échanges après les projections -jusqu'à cinq par jour !-, j'ai ressenti un réel engouement de la part des gens, partout où on est passés. Il faut dire qu'on a été précédés et soutenus par un énorme tissu associatif très actif, qui a su mobiliser localement, à chacune des projections. **A Saint-Omer, dans le Pas-de-Calais, il y a eu 260 personnes**, dans un contexte local où un projet de ferme-usine de porcs interpellait la population, c'était presque autant que la soirée à Lyon où il y avait 300 spectateurs dans la salle ».



Soutenez le projet des Clémingues du marais audomarois !

Faites un don



Patrimoine

4,5 ha de terres agricoles, dont 1 hectare en cours d'acquisition par la Fondation Terre de Liens

Localisation

Saint-Omer (62)

Production

Marâchage diversifié en agriculture biologique depuis 2013 et production de fromage de chèvre en conversion vers le bio

Partenaires

L'AMAP de la Morinie, le PNR des Caps et Marais d'Opale, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie, la région Hauts-de-France

Propriétaires

Fondation Terre de Liens





Nord - Pas de Calais

Grâce à vos dons, la Fondation Terre de Liens a pu acquérir les « Clémingues du marais audomarois »



BRAVO ET MERCI !

Afin de fêter comme il se doit l'acquisition et la mise en culture des parcelles achetées, Elodie et Freddy ainsi que les bénévoles du groupe local de l'audomarois vous proposent une

BALADE AUX CLÉMINGUES

Samedi 23 juin 2018, à 15h

RDV devant le CFA de Saint-Omer (42, Le Doulac)

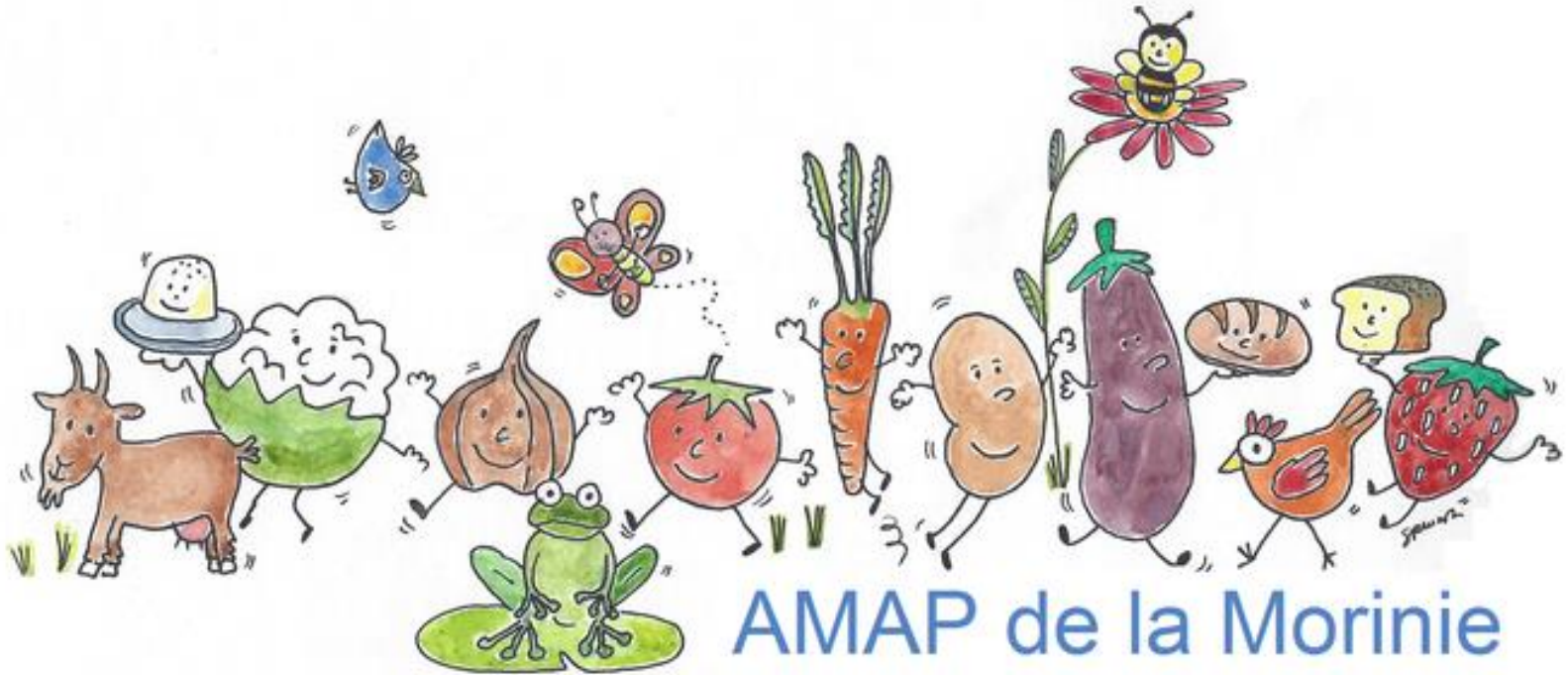
La balade sera l'occasion d'échanger autour du projet et de son avenir, et de trinquer à sa réussite.

Retrouvez les légumes d'Elodie et Freddy le matin même au marché de Saint-Omer, ainsi qu'à l'AMAP de la Morinie le jeudi soir à Ecques et, à partir du 5 juin, le mardi soir à Saint-Omer !

Contact :

03 20 74 43 83 - m.graveleau@terredeliens.org

Crédit photo : l'Indépendant du Pas-de-Calais



MANGER SAIN, LOCAL ET SOLIDAIRE

L'AMAP de la Morinie vous propose sous
différentes formes d'abonnements des produits
locaux
légumes*, fromages de chèvre*, miel, tisanes*,
sirops*.

* issus de l'agriculture biologique

**Livraison tous les jeudis (18h30-19h30)
à l'école de Musique d'Ecques , hameau de
Coubronne**

**et à partir du 5 juin sur Saint-Omer
au 12 rue Edouard Devaux**

Pour le retour des beaux jours et des nouveaux légumes !

« Amapien.ne » pourquoi pas moi ?

Une AMAP, c'est quoi ?

Association pour le Maintien d'une
Agriculture Paysanne

Une réponse citoyenne pour avoir près
de chez soi des aliments sains,
produits localement par une
agriculture respectueuse de
l'environnement.

Comment ça marche ?

Retrouvez chaque semaine votre
panier composé de produits sains
et locaux

Légumes*, fromages de chèvre*,
miel, tisanes*, sirops*

**Différents abonnements
vous sont proposés !**

*issus de l'agriculture biologique

Venez-vous informer lors des
livraisons tous les jeudis
de 18h30 à 19h30

à l'école de musique d'Ecques
rue d'Aire, hameau de Coubronne

MANGER SAIN, LOCAL ET SOLIDAIRE

amapdelamorinie@gmail.com

<https://amapdelamorinie.jimdo.com> / Facebook : @amapdelamorinie

L'AMAP de la Morinie arrive à Saint-Omer !

« *Amapien.ne* » pourquoi pas moi ?

Une AMAP, c'est quoi ?

Association pour le Maintien d'une
Agriculture Paysanne

Une réponse citoyenne pour avoir près
de chez soi des aliments sains,
produits localement par une
agriculture respectueuse de
l'environnement.

Comment ça marche ?

Retrouvez chaque semaine votre
panier composé de produits sains
et locaux

Légumes*, fromages de chèvre*,
miel, tisanes*, sirops*

**Différents abonnements
vous sont proposés !**

*issus de l'agriculture biologique



Première livraison et renseignements
mardi 5 juin 18h30 - 19h30

Dans les locaux de l'association Galilée
12, rue Edouard Devaux à Saint-Omer

MANGER SAIN, LOCAL ET SOLIDAIRE

amapdelamorinie@gmail.com

<https://amapdelamorinie.jimdo.com> / Facebook : @amapdelamorinie

Rapport moral et d'activités 2017/2018

Les activités d'AIVES :

- La 4^{ème} Fête des anti 1000 vaches
- La Fête Paysanne de Loos en Gohelle
- Avec le film 0Phyto 100%Bio
- Avec Terres de lien
- **L'élevage de dindes d'Acquin-Westbécourt**
- La Lettre d'AIVES
- La Conférence de Brest
- Le 14^{ème} Festival de Livre d'Arras



Pays de Lumbres : un collectif s'oppose à un projet d'exploitation industrielle de volailles



Alexis ROUGET – Jean-Michel JEDRASZAK – Anne JOSNIN – Alain GRIMBERT – Nicole VENDEVILLE

NON au projet d'élevage intensif d'Acquin-Westbécourt !

L'INDÉPENDANT DU PAS-DE-CALAIS
Jeudi 26 octobre 2017

PAYS DE LUMBRES

25

ACQUIN-WESTBÉCOURT

Agriculteur sur les hauteurs du village, Sébastien Pruvost a le projet d'un élevage industriel de dindes destinées au marché allemand. Deux bâtiments devraient être construits pour héberger 24.000 spécimens.

Un élevage de 24.000 dindes sur les hauteurs du village

C'est une affiche jaune fluo, placardée sur une chapelle, qui a intrigué quelques passants. Depuis le 16 octobre et jusqu'au 16 novembre, une enquête publique est ouverte pour « l'exploitation d'un élevage avicole ». De quoi s'agit-il ? À la lecture d'un avis publié par l'État, ce projet n'a pas manqué d'inquiéter quelques habitants du village et des randonneurs de « la réserve de la grotte et des pelouses » d'Acquin. « La demande d'autorisation d'exploiter consiste à créer sur le site un élevage intensif de volailles de 100.800 places », écrit la direction régionale de l'environnement. Le projet d'un élevage de plus de 100.000 places : c'est en effet le dossier déposé par Sébastien Pruvost. Or, assure l'agriculteur, il s'agit d'une demande haute. Ce qu'il veut, ce n'est pas élever 100.800 poulets à la fois mais 24.000 dindes. Explications...

Au début des années 2000, Sébastien Pruvost a repris l'exploitation familiale tenue par son père (l'ancien maire du village) et son oncle. Aujourd'hui, il cultive 160 hectares de céréales et engraisse chaque année une trentaine de génisses cédées à un boucher de la région ou écoulées en vente directe à la ferme depuis 2005.

100800 poulets ou 24000 dindes lourdes

NON

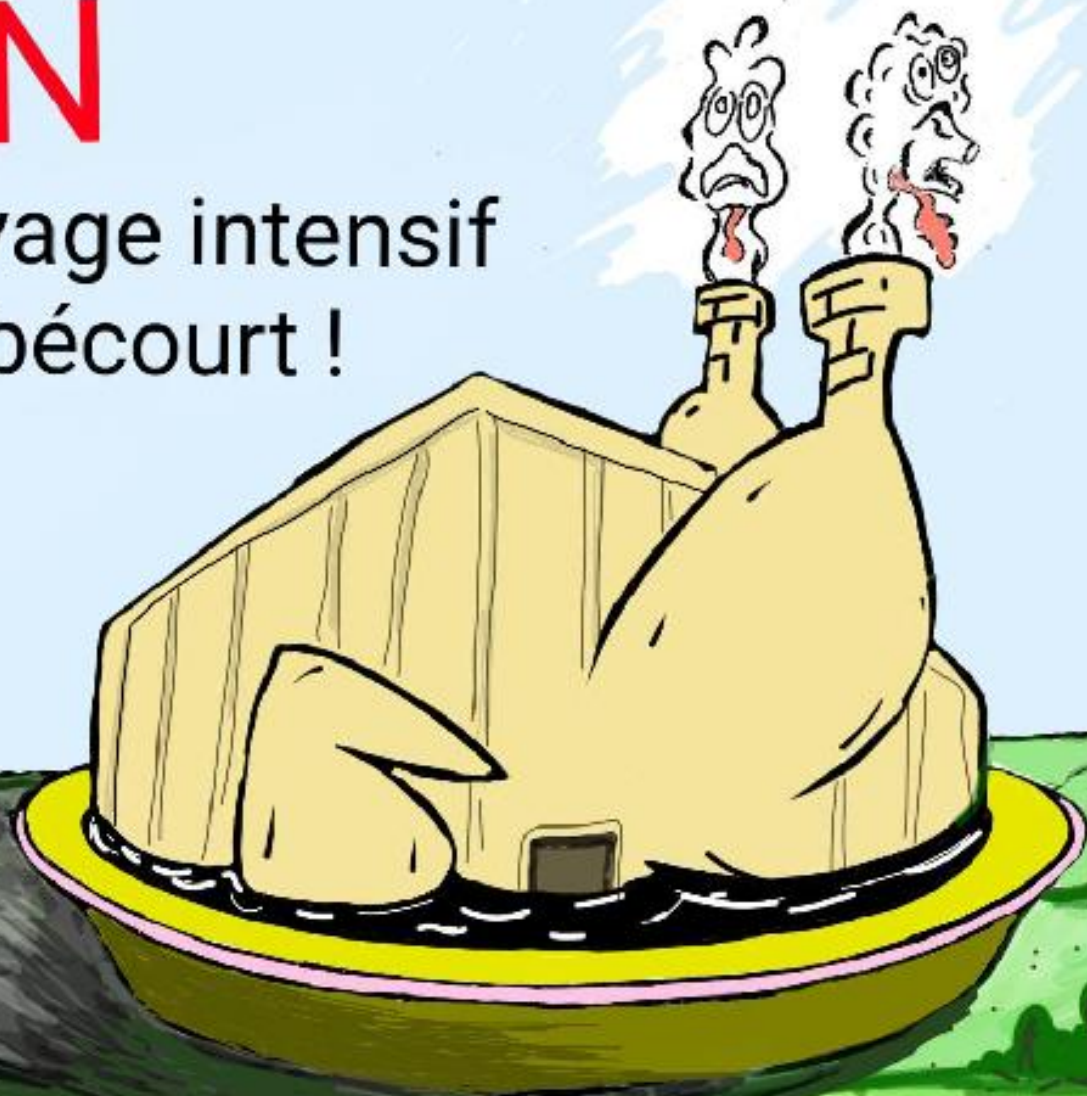
au projet d'élevage intensif
d'Acquin-Westbécourt !



100800 poulets ou 24000 dindes lourdes

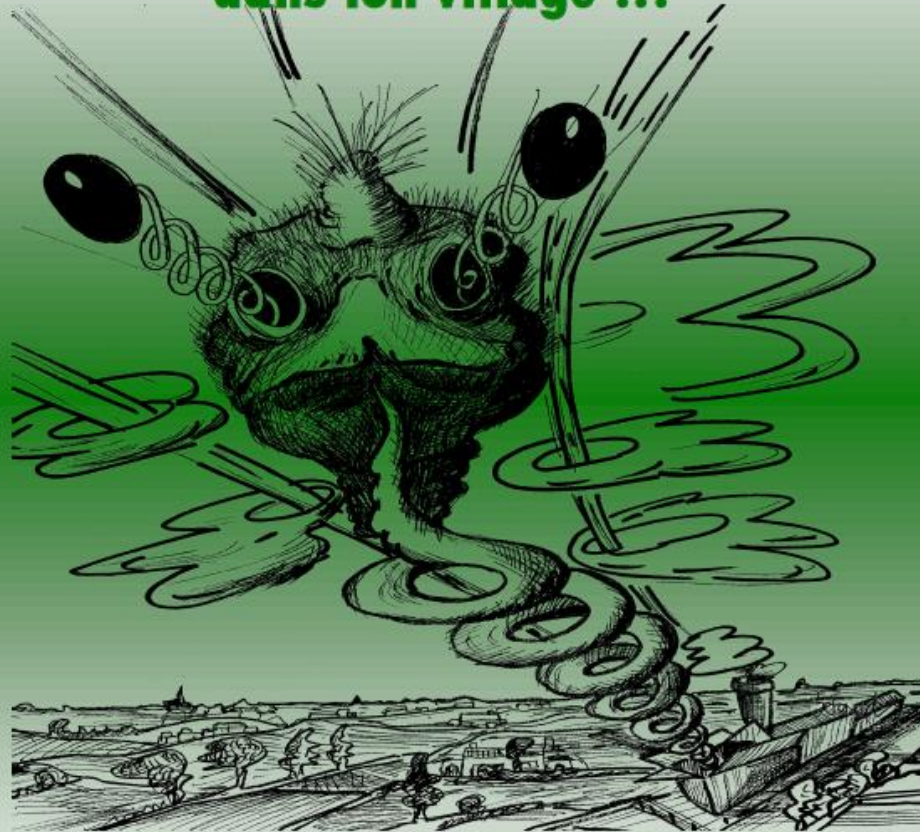
NON

au projet d'élevage intensif
d'Acquin-Westbécourt !



bernard

**Quand tu apprends l'arrivée de
100 800 poulets
ou de
24 000 dindes lourdes
dans ton village !!!**



NON !!!

**Au projet d'élevage intensif
d'Acquin-Westbécourt**

NON au projet d'élevage intensif d'Acquin-Westbécourt !

NON au projet d'élevage intensif d'Acquin-Westbécourt !

100800 poulets ou 24000 dindes lourdes

NON

au projet d'élevage intensif
d'Acquin-Westbécourt !



Collectif 100800 a lancé cette pétition adressée à [Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais](#)

Pétition soutenue par des associations comme [AIVES](#), le [Collectif Plein Air](#), l'[APSH](#), [NOVISSEN](#) et d'autres à venir...

Pétition proposée par le Collectif des 100 800

5 400 ont signé. Allez jusqu'à 7 500 !



karim HAFID a signé la pétition



DELL LAURENCE a signé la pétition



Monsieur le Préfet du Pas-de-Calais: NON au projet d'élevage...

Ajouter un message personnel
(optionnel)

Publier sur Facebook

Envoyer un message Facebook

Envoyer un e-mail aux ami.e.s

Tweeter à vos abonnés

Copier le lien

NON au projet d'élevage intensif d'Acquin-Westbécourt !

Les élevages industriels dont celui d'Acquin-Westbécourt, c'est :

- **au niveau du mal-vivre des animaux**, la population refuse de plus en plus les conditions de vie déplorables imposées aux animaux dans les "usines à viande", ici un élevage intensif hors-sol de 24 000 dindes lourdes à croissance rapide (jusqu'à 21 kg en 21 semaines !!!) ou de 100 800 poulets de chair :
- Les animaux ne verront jamais le jour
- La croissance rapide imposée occasionne des souffrances multiples
- Le débecquage des dindes sera très probablement systématique (ce que ne précise pas le dossier du porteur de projet)

NON au projet d'élevage intensif d'Acquin-Westbécourt !

•Ce qu'ils osent appeler normes de "bien-être animal" autorise une densité de poulets jusqu'à 42 kg / m², le dossier prévoyant 38 kg / m², soit un gros poulet sur la surface d'une feuille de papier A4 !!!

Comme si cela ne suffisait pas, on ajoute un aberrant et pénible aller-retour de 800 km dans des poids-lourds pour ces êtres vivants doués de sensibilité, les poussins venant d'Allemagne (ou Pays-Bas) et y retournant au poids voulu pour abattage et découpe !!! C'est difficilement acceptable !!!

Et même si se pose au consommateur la question du choix de ce qu'il met dans son assiette :

Nous demandons au Préfet du Pas-de-Calais de ne pas autoriser ce projet !



Aives - Non à La Porcherie Industrielle Heuringhem

28 mars · 🌐



"Dieu pardonne toujours, l'homme parfois, la nature jamais" Pape Francois
Et la nature a raison !



Acquin-Westbécourt - La préfecture donne son feu vert
au projet d'élevage de dindes

La préfecture du Pas-de-Calais donne son aval pour le projet d'élevage de dindes ...

LAVOIXDUNORD.FR



Bonne et heureuse année 2018
Bonne santé à tous dans un environnement sain

« L'environnement est la clé d'une meilleure santé »



La santé humaine est dépendante de l'état de santé de notre environnement mais aussi de l'état de santé régnant dans le monde animal : Une seule santé ! C'est pourquoi AIVES continuera son action en 2018 en luttant contre les élevages industriels et en promouvant une agriculture paysanne de proximité et de qualité.¹



AIVES une force qui a compté et qui comptera



La ferme-usine d'Heuringhem vue du ciel

► Même si 2017 a vu le désolant démarrage de l'usine à viande d'Heuringhem, constatons que seulement la moitié du projet a pu voir le jour !

En 2018, AIVES continuera donc de se battre contre ce projet, sa possible extension et ses nuisances !

Au niveau juridique, une action est toujours en cours contre l'arrêté d'autorisation signé par le préfet.

Des actions judiciaires seront engagées si le projet reste non conforme au dossier : si la fosse à fumier reste à l'air libre, si les hangars ne sont pas clos, si des exutoires de fumée ne sont pas installés sur le toit du local pour les truies gestantes...

► En 2018, AIVES continuera de soutenir les opposants aux élevages industriels où qu'ils soient ! Actuellement, nous soutenons les opposants au projet d'élevage intensif de volailles à Acquin-Westbécourt, dans le Pays de Lumbres.

Prenons au mot le président Macron qui déclarait à propos des élevages intensifs (en septembre 2017 aux EGA²) : « *Il ne s'agit pas de mettre en œuvre une série d'ajustements techniques, mais de décider collectivement de changer de paradigme (...) car le modèle dans lequel nous nous sommes enferrés n'est pas soutenable* »

Une pétition en ligne est à signer contre ce projet insoutenable sur notre site www.aives.fr



Élevage d'Acquin : "Un insoutenable projet" !

La lettre d' AIVES n°1



<http://www.aives.fr/>
<https://www.facebook.com/associationaives/>
AIVES - 80, rue de Saint-Omer 62575 Hourlinghem



Sortie nationale le 31 janvier 2018

► En 2017, AIVES a permis la projection en avant-première du film « 0 Phyto 100% Bio » ; les 280 spectateurs présents ont pu dialoguer avec le réalisateur Guillaume Bodin. Cette séance ne sera pas sans suite.

En 2018 AIVES continuera d'œuvrer concrètement à la promotion d'une agriculture paysanne de proximité et de qualité :

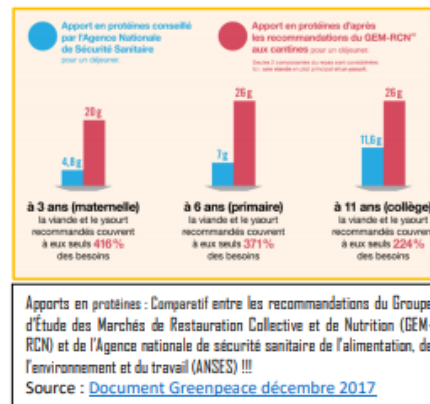
- en aidant à "faire pousser une ferme" ! Les producteurs locaux ont besoin de terres pour produire une alimentation bio et de qualité, avec L'AMAP de la Morinie aidons l'association *Terre de liens* à leur en trouver ! (Voir article en page 4)
- en s'emparant notamment du sujet de la restauration collective : allons vers le 100 % bio dans nos cantines et en priorité dans nos cantines scolaires ! (Voir l'article en page 3)
- en participant activement aux manifestations organisées par les défenseurs d'un nouveau mode de production de l'alimentation : Fêtes paysannes de la Conf' Paysanne, Fêtes des "anti1000vaches" et Conférences de nos amis de NOVISSEN...

Agir pour des cantines bio ?

Par suite de la projection du film *0 Phyto 100% Bio* AIVES souhaite s'emparer du sujet des restaurations collectives et notamment des cantines scolaires.

• Les études scientifiques sont formelles, nos enfants mangent trop de viande (tout comme les adultes). Aussi, comme le souhaite Nicolas Hulot, AIVES demandera aux élus locaux que soit servi au moins un repas végétarien par semaine dans toutes nos écoles !

• Nul n'ignore aujourd'hui les conséquences dramatiques pour notre santé et celle de nos enfants de la présence, entre autres, des perturbateurs endocriniens dans les aliments. Il est grand temps de réagir, c'est pourquoi AIVES souhaite œuvrer avec tous ceux qui le souhaitent pour aider à mettre en place un approvisionnement de nos restaurants collectifs (écoles, hôpitaux, résidences de personnes âgées...), en produits locaux issus de l'agriculture biologique.



Aidez-nous dans cette démarche ! Si ce sujet vous intéresse contactez-nous par mail : aives62575@yahoo.fr
Un exemple pour en savoir plus : <http://www.unplusbio.org/>

La lettre d' n°1



<http://www.aives.fr/>
<https://www.facebook.com/associationaives/>
AIVES : 80, rue de Saint-Omer 62575 Heuringhem

Si nous aidions à faire pousser une ferme !



- L'accès au foncier agricole est un problème qui concerne tous les citoyens. Sans terre agricole, pas de paysans ni d'agriculture de proximité respectueuse de l'environnement.

- C'est pourquoi l'association *Terre de liens* souhaite acheter près d'un hectare de petits îlots entourés de watergangs dans le marais Audomarois. Cette terre sera remise

en culture pour produire des légumes en agriculture biologique : un exemple pour la protection de l'eau et de la biodiversité dans ce marais de tradition maraîchère.

Comme AIVES faites un don à "Terre de lien " pour permettre la réalisation de ce projet.

Don en ligne possible : <https://terredeliens.org/les-clemingues.html>

Le 27 janvier à Brest avec nos amis bretons !



Forum

Se nourrir,... à quels prix ?

« La Bretagne joue les prolongations
des états généraux de l'alimentation »

Brest – UBO -Amphithéâtre Guilcher
Le 27 janvier 2018



Associations organisatrices (membres du collectif " se nourrir... à quels prix ? ")

Eau & Rivières

Bretagne Vivante



[Les actes complets](#)



intervention deputee LeFeur

20 vues • il y a 2 mois



Introduction par UFC Que Choisir



Dr Jedraszak Forum se nourrir Brest



Gilles Huet au forum "Se nourrir a quel prix? 2018"

Forum

Se nourrir,... à quels prix ?

Brest – UBO -Amphithéâtre Guilcher

Le 27 janvier 2018

10h30 : 1^{ère} Table ronde : le modèle agricole breton dominant.

- **Philippe Le Goffe** (Universitaire, économiste)
- **Pierre Bellec** (Expert de l'économie agricole et agro-alimentaire)
- **Jacques Caplat** (Agronome et anthropologue, administrateur d'Agir Pour l'Environnement)
- **Yvon Cras** (Agriculteur, porte-parole de la Conf paysanne)
- **Témoignage : Nadine Hourmant** (Ouvrière de l'industrie agro-alimentaire, syndicaliste FO)

12h30 : Pause déjeuner bio

13h30 : Deuxième table ronde : les conséquences pour le territoire et ceux qui y vivent

- **Pierre Arousseau** (Scientifique, Agrocampus Rennes)
- **Gael Durand** (Scientifique, Laboce)
- **Jean-Michel Jedraszak** (Médecin, Président d'AIVES, membre du Collectif Plein Air)
- **Gilles Huet** (Délégué Général Eau et Rivières de Bretagne)
- **Témoignage : Jean-François Glinec** (Agriculteur) et **Luc Guihard** (Technicien Bretagne Vivante)

Forum

Se nourrir,... à quels prix ?

Brest – UBO -Amphithéâtre Guilcher

Le 27 janvier 2018

15h00 : Pause café

15h30 : Troisième table ronde : quelles solutions possibles pour l'agriculture bretonne ?

- **Jacques Caplat** (Agronome, anthropologue, administrateur d'Agir Pour l'Environnement)
- **Jean-Claude Balbot** (Agriculteur, administrateur du CIVAM)
- **Pierre Bellec** et **Philippe Le Goffe** (Économistes)
- **Xavier Hamon** (Restaurateur, Chef de cuisine et coordinateur français de l'Alliance slow food des cuisiniers)
- **Témoignages** : **Stéphane Poupon** (Agriculteur, Président du GAB29), **Guillaume Rolland** (éleveur de porcs en plein air), **Benjamin Faucher** (Babelicot SARL, transformation)

17h00: Conclusion :

Cécile Claveirole (CESE et France Nature Environnement)

17h30 : Fin du Forum

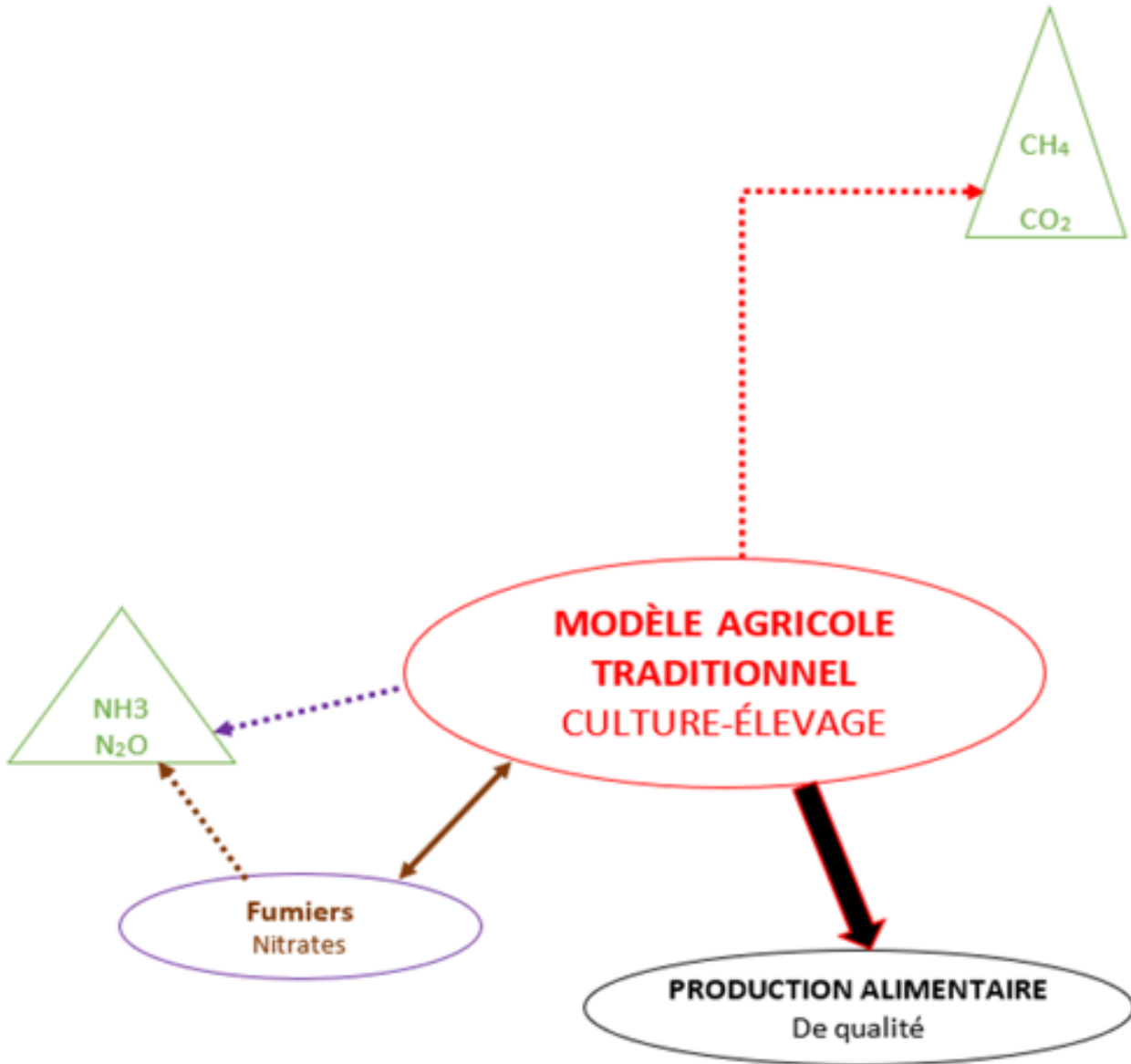
**MODÈLE AGRICOLE
TRADITIONNEL
CULTURE-ÉLEVAGE**

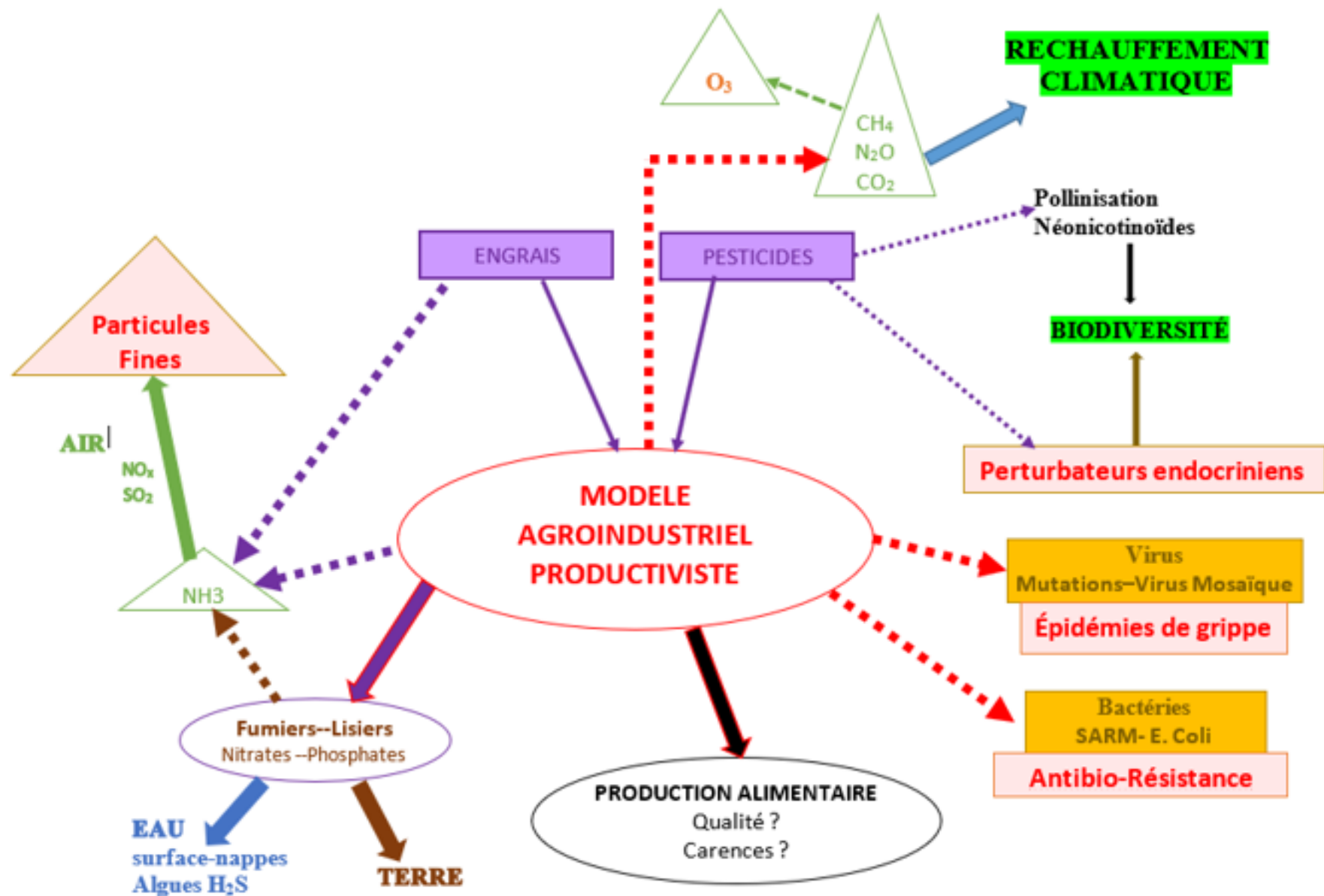
CH₄
CO₂

NH₃
N₂O

**Fumiers
Nitrates**

**PRODUCTION ALIMENTAIRE
De qualité**





Zone géographique

Europe Métropole **Outremer**

Type de carte

Qualité de l'air **Indices**

Pour la journée

- 26/05/2018 + 📅

Représentation

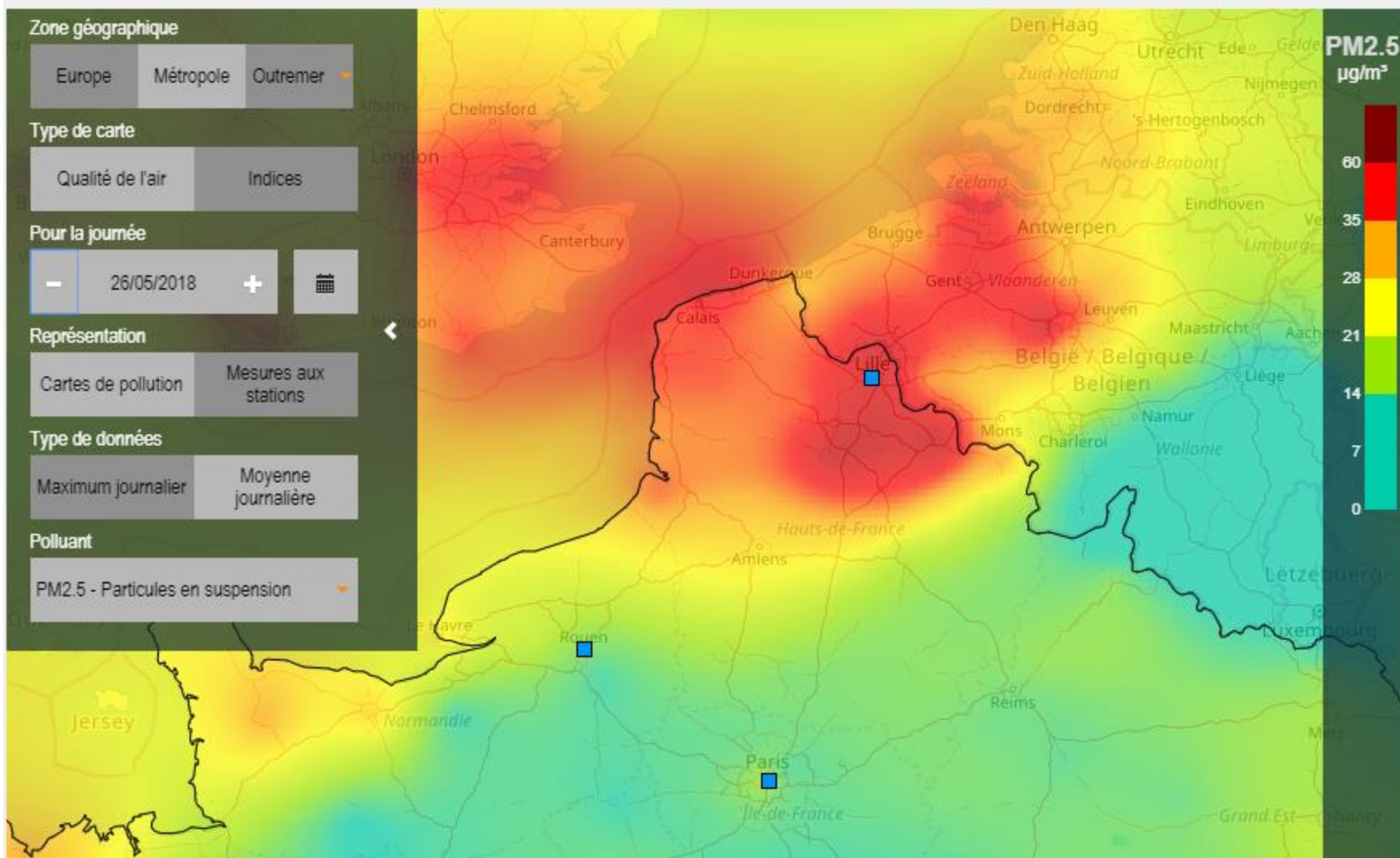
Cartes de pollution **Mesures aux stations**

Type de données

Maximum journalier **Moyenne journalière**

Polluant

PM2.5 - Particules en suspension



Zone géographique

Europe Métropole Outremer

Type de carte

Qualité de l'air Indices

Pour la journée

- 27/05/2018 + 📅

Représentation

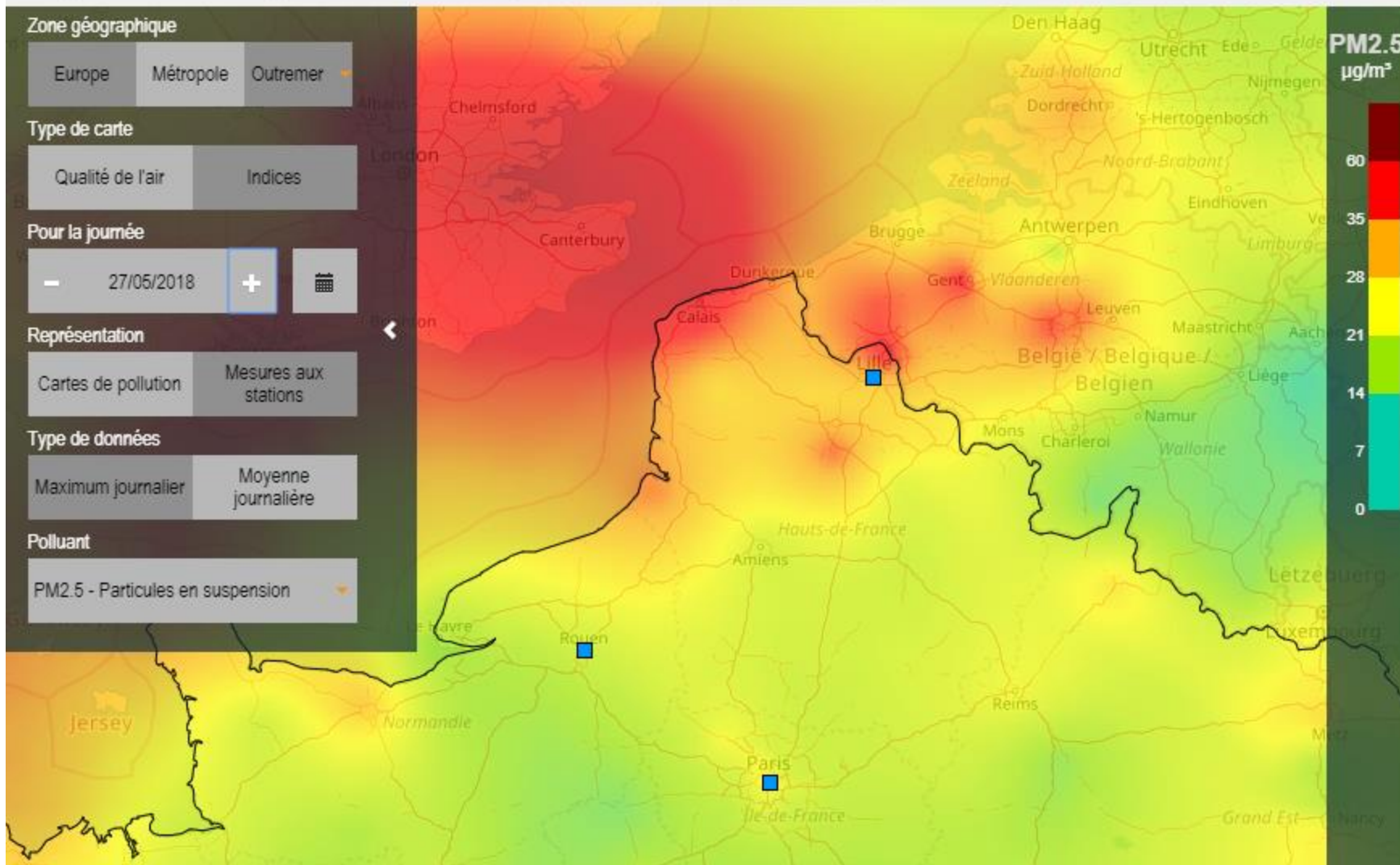
Cartes de pollution Mesures aux stations

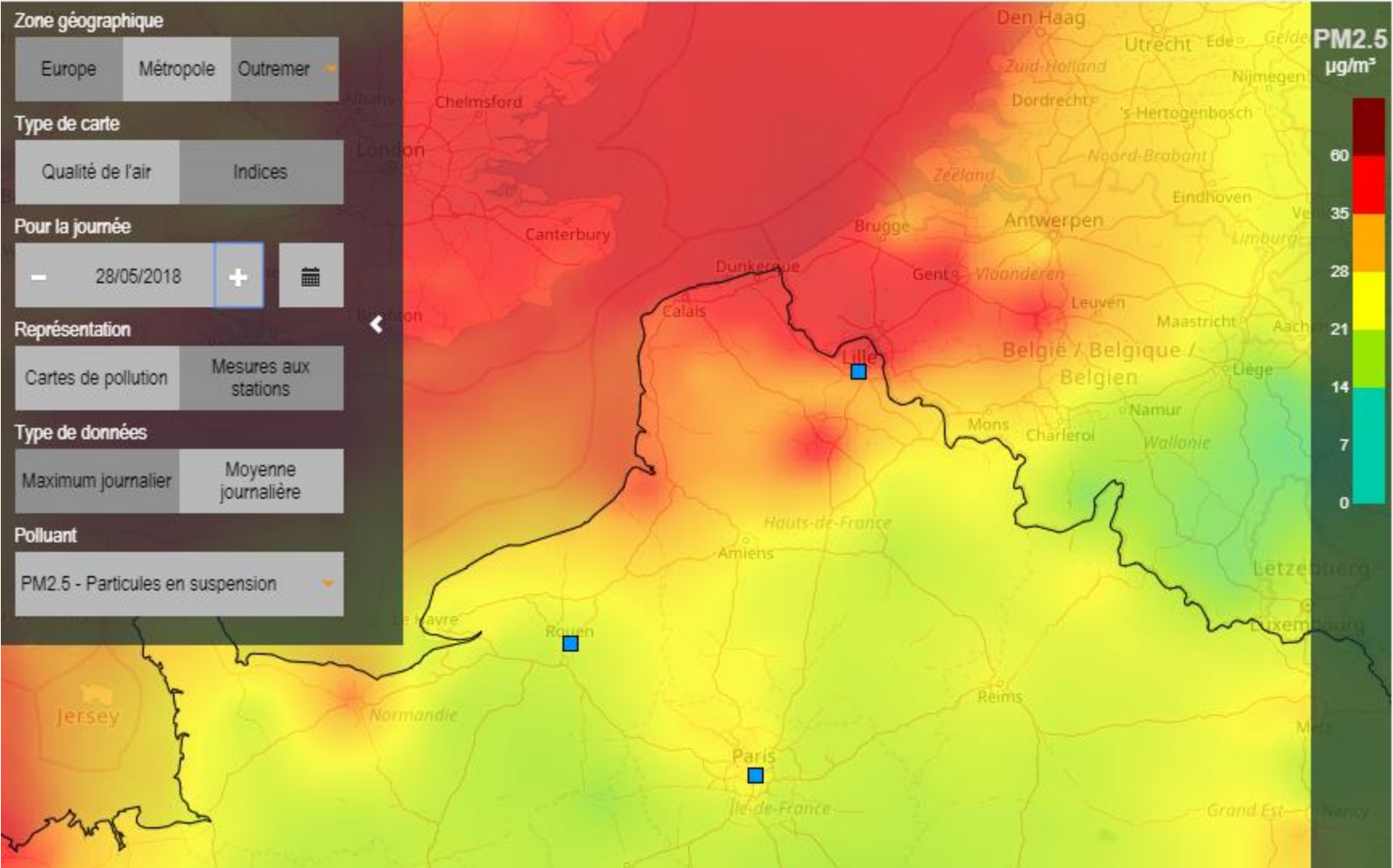
Type de données

Maximum journalier Moyenne journalière

Polluant

PM2.5 - Particules en suspension





L'air que vous respirez en Hauts-de-France

indice français ?

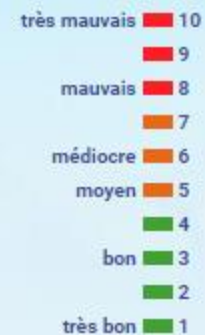
INDICES DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Le 27 mai 2018 (prévision)

hier

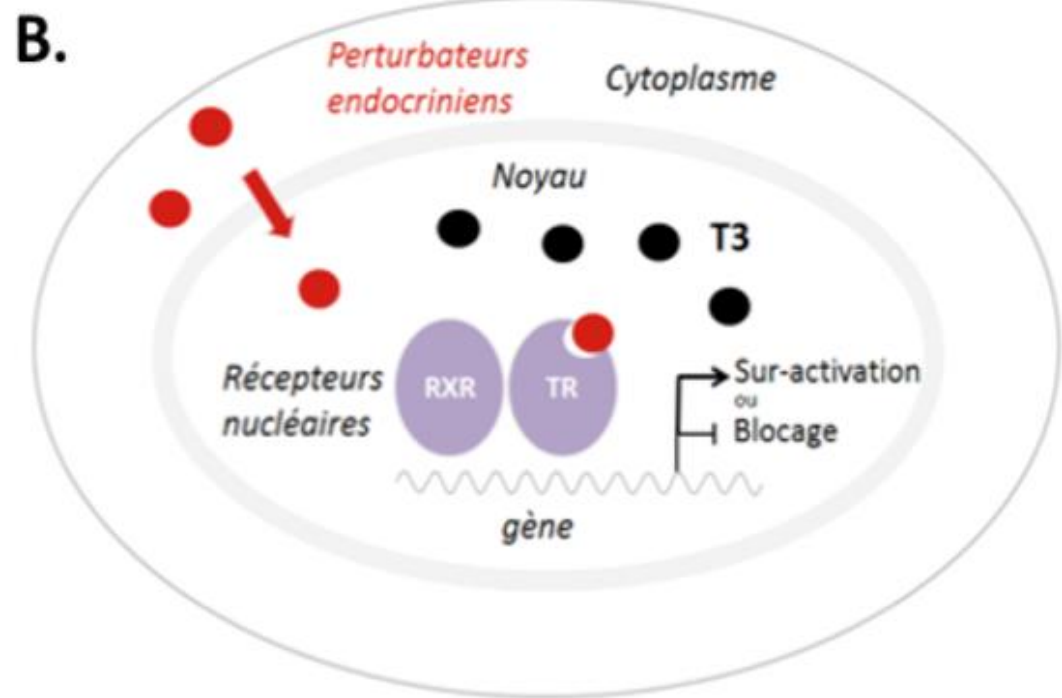
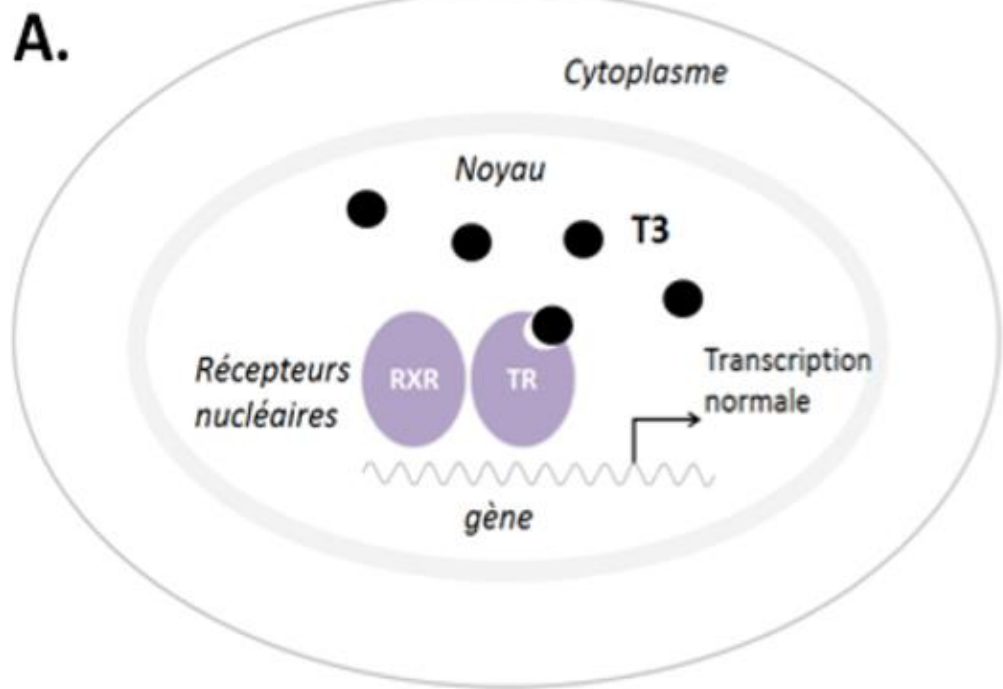
aujourd'hui

demain



Le dimanche 27 mai 2018 la qualité de l'air devrait être médiocre à mauvaise en raison du maintien de l'épisode de pollution aux particules en cours





▸ Les effets sur la santé des perturbateurs endocriniens sont multiples et insidieux :

- Cancers
- Infertilité, stérilité
- Malformations
- Diabète, Obésité
- Hyperactivité, Baisse du QI ...

▸ Ces effets ne sont pas dose-dépendants ! Il n'existe pas de seuil minimum au-dessous duquel il n'y aurait pas d'effets nocifs, quelques molécules suffiraient !

Ces effets pervers se transmettent au fœtus ! Pire, ils sont transgénérationnels, c'est-à-dire qu'ils peuvent se transmettre sur plusieurs générations !

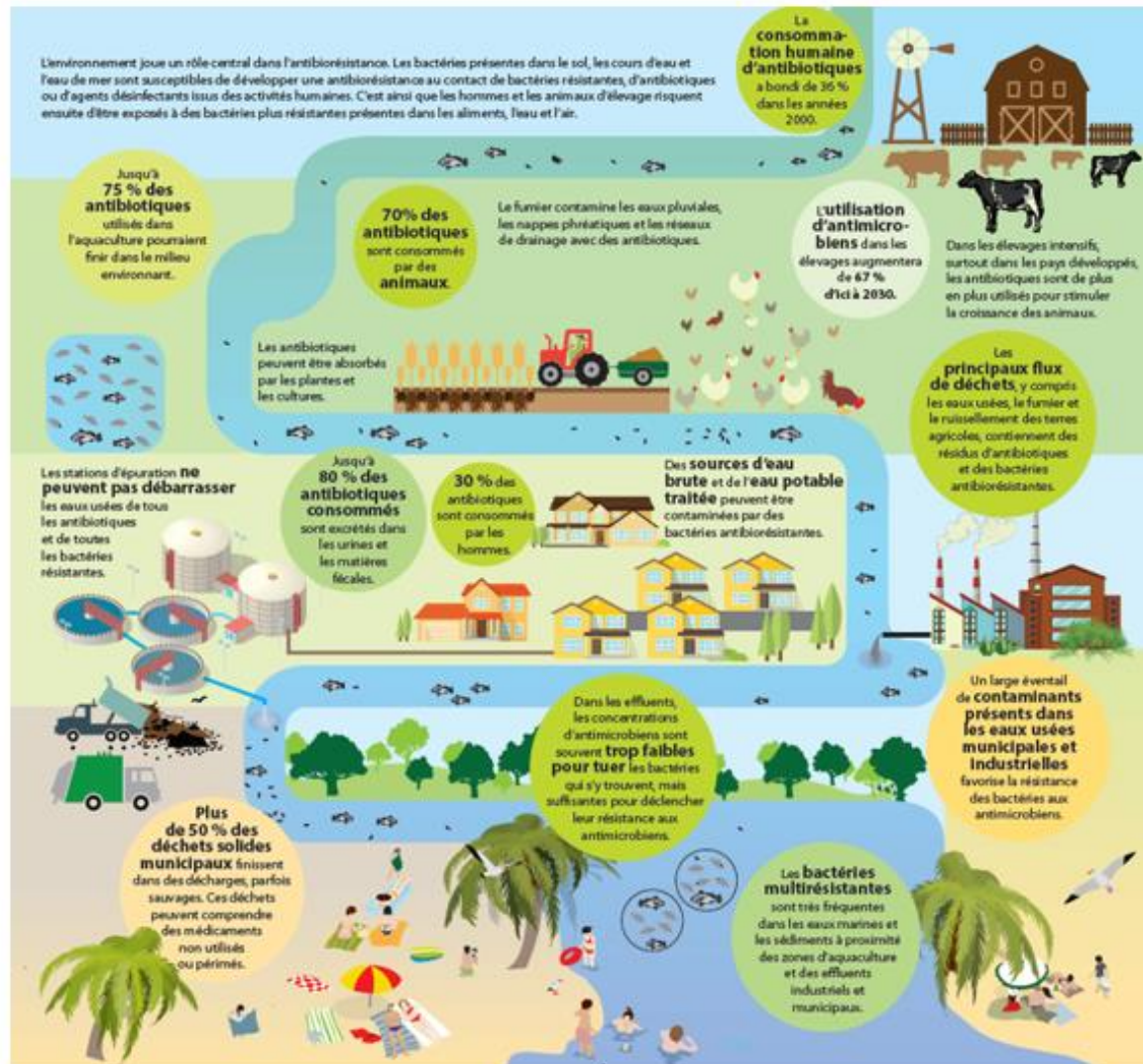
Ces effets, en dehors de toute les souffrances humaines qu'ils induisent, ont un coût énorme en termes de santé public !

48 récepteurs endocriniens, 150 000 produits chimiques !

Bactéries et antibiorésistances (Focus 2)

Un équilibre rompu par les activités humaines a provoqué la multiplication des antibiorésistances (même si l'antibiorésistance est un phénomène ancien) !

Diapo 8



Les bactéries en quelques chiffres :

Plus de bactéries en vous que de cellules humaines !

La biomasse des bactéries sur terre est supérieure à celle des animaux et des végétaux réunis ! à vérifier

Quelques-uns sont méchants, les antibiotiques ont réussi à juguler en grande partie le problème jusqu'à ce que ...

Utilisation massive dans les élevages

Utilisation souvent non justifiée en médecine humaine

Les bactéries ont dû apprendre à se défendre contre les antibiotiques d'où la multiplication des apparitions de souches multirésistantes !!!

Plusieurs centaines de milliers de tonnes chaque année dont 70% sont consommées par les animaux.

Jusqu'à 80% des antibiotiques consommés sont excrétés dans les urines et les matières fécales.

Les stations d'épurations ne peuvent pas débarrasser les eaux usées de tous les antibiotiques et de toutes les bactéries multirésistantes.

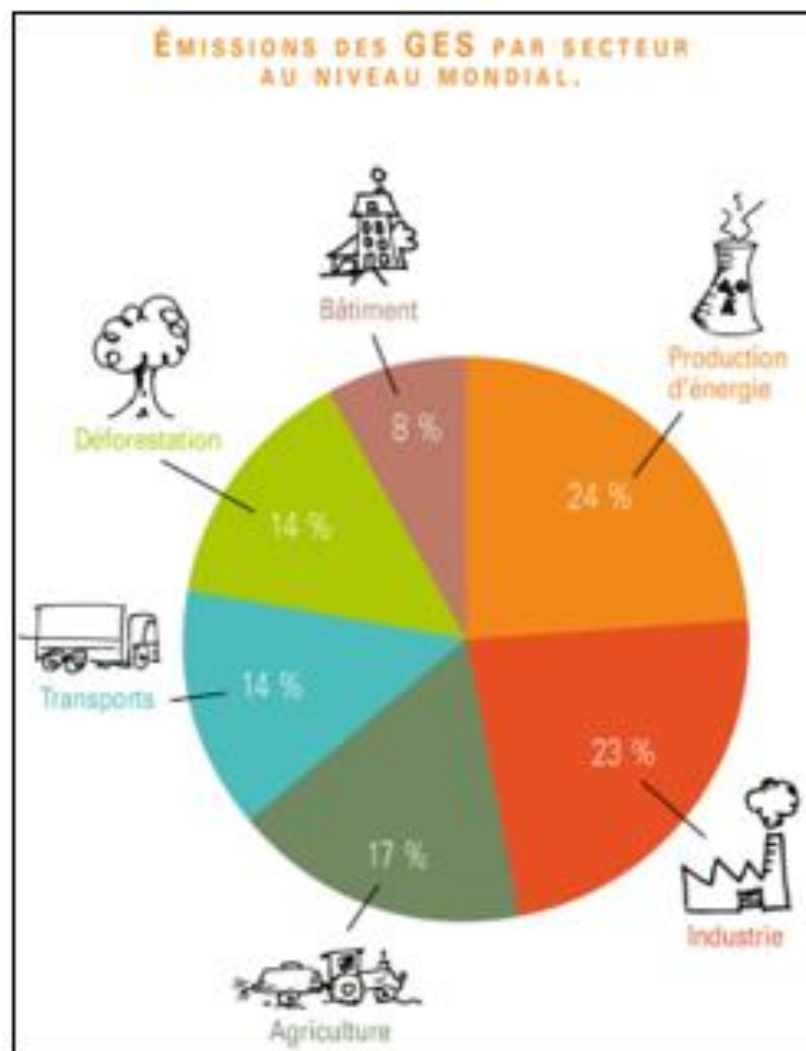
Les bactéries peuvent devenir multirésistantes dans l'environnement, c'est la transmission horizontale des gènes d'une classe à l'autre.

Les multirésistances sont favorisées par les biocides et les métaux lourds.

La première cause de mortalité dans le monde en 2050 pourrait être les infections bactériennes dans une ère post-antibiotique !!!

OUI, les amis bretons vous pouvez vous posez la question de la dangerosité potentielle des eaux de baignades le long de la Côte des Légendes ! Surtout pour les surfeurs qui avalent plus d'eau que les baigneurs.

L'ensemble des élevages industriels émet plus de gaz à effet de serre que l'ensemble des transports !



Source Les cahiers du développement durable d'après
Science & Vie n° 240

ARRAS 1er mai 2018

www.coleresdupresent.com

SUR LES PLACES D'ARRAS
les 1^{ER} avril & 1^{ER} mai

SUR LES ROUTES
DES HAUTS-DE-FRANCE
du 1^{ER} au 1^{ER} avril



LES ASSOCIATIONS et autres exposants

Cette année, nous avons invité de nouvelles associations en lien avec nos thématiques. Sur la place des Héros, dans l'immédiate proximité du stand de Colères du présent, retrouvez les militants des associations :

» **NOVISSEN**, NOs Villages Se Soucient de leur ENvironnement qui lutte contre un projet démesuré de ferme laitière de 1000 vaches avec 750 veaux, et une unité de méthanisation aux portes du village à Drucat (80), un projet financé par l'entreprise de BTP Ramery SA.

<http://novissen.com/>

» **DECICAMP**, Démocratie pour les Citoyens des Campagnes qui milite contre l'implantation d'une ferme usine de plus de 3000 porcs au sein du village de Loueuse (60) en pleine Picardie Verte.

<http://collectifpleinair.eu/>

» **AIVES**, Association Intervillage pour un Environnement Sain qui combat l'implantation d'un élevage industriel à Heuringhem et Ecques (62).

<https://www.aives.fr/>

» **BURE STOP !** L'association qui tente de contrecarrer le projet d'enfouissement de plus de 80 000 m³ de déchets atomiques par l'entreprise Cigéo et l'Etat à Bure (55).

<http://burestop.free.fr/spip/>

**RETROUVEZ DE NOMBREUSES AUTRES ASSOCIATIONS
SUR LES STANDS DE LA PLACE DES HÉROS !**

AIVES : association invitée d'honneur !



Un 1^{er} mai frisquet, le stand d'AIVES et notre ami Pierre Rose jamais bien loin !



Alexis ROUGET - Nicole VENDEVILLE

Le 17^{ème} Salon du Livre d'expression populaire et de critique sociale



Un grand moment d'émotion ! **Catherine Zambon** et **Jean-Yves Berthelot** lisent des extraits de *Nous étions debout et nous ne le savions pas*. Un passage concerne notre lutte sur Heuringhem-Ecques !

Nous organiserons dans les prochains mois une lecture pour nos villages !

Le 17^{ème} Salon du Livre d'expression populaire et de critique sociale



Débat avec les auteurs **Aude Vidal** *On achève bien les éleveurs* et **Grégoire Souchay** *Les mirages de l'éolien*, animé par François Annycke sur le thème : « **Des ressources sans limite ?** »



« L'environnement est la clé d'une meilleure santé »

VOTE



1 Approbation du procès-verbal de la 5^{ème} AG

2 Rapport moral et d'activités 2017/2018

2 Rapport financier

3 Élection du CA (COLLÈGE) 2018/2019.

4 Perspectives 2018/2019

5 Questions diverses...

Pot de l'amitié

6^{ème} Assemblée Générale

Rapport financier



Présenté par
Johannie FAILLIE

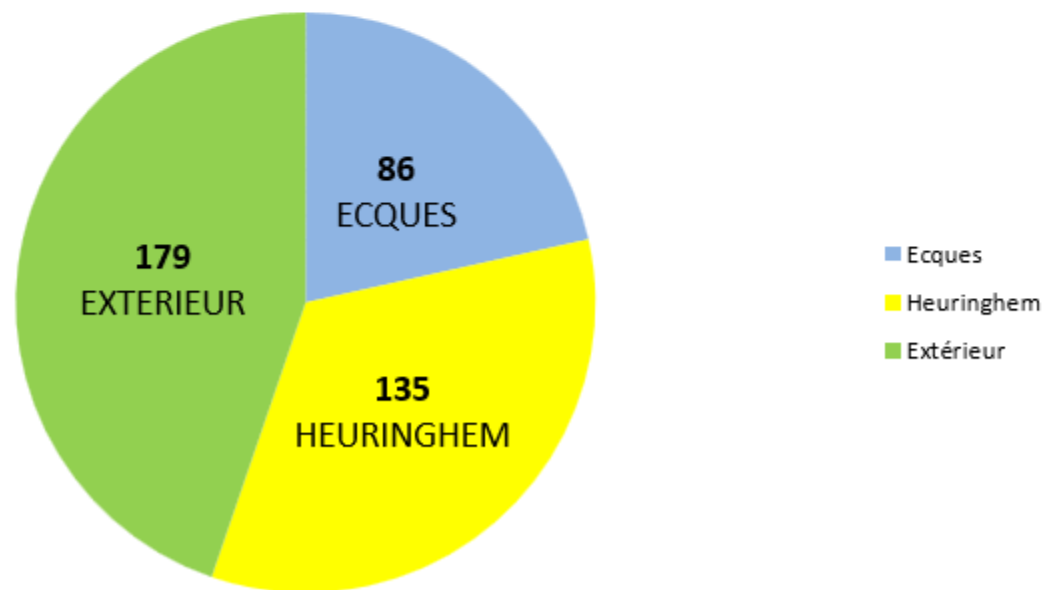
6^{ème} Assemblée Générale

AIVES – Rapport Financier de l'année 2017

Assemblée Générale du 28/05/2018

Au 31 décembre 2017, AIVES comptait 400 adhérents contre 487_ au 31 décembre 2016.

Répartition des adhérents 2017 (400 Adhérents)



Bilan Financier de l'année 2017 :

Dépenses	
Fournitures de bureau	88,66 €
Assurance	145,40 €
Honoraires Avocat	9 600,00 €
Frais postaux	112,16 €
Dépenses manifestations	
Achat pour projection film 0 phyto	57,00 €
Participation fête paysanne	100,00 €
Loto printemps	1 712,54 €
Loto automne	1 683,43 €
Vente de chocolats	2 663,86 €
Total des dépenses 2017	16 163,05 €

Recettes	
Cotisations	2 008,00 €
Dons	1 560,00 €
Quote part Requérents	5 053,67 €
Subventions communales	180,00 €
Produits financiers	74,87 €
Recettes manifestations	
Loto printemps	3 692,56 €
Loto automne	2 940,56 €
Vente de chocolats	4 246,40 €
Total des recettes 2017	19 756,06 €

Résultat de l'exercice 2017	3 593,01 €
------------------------------------	-------------------

Report à nouveau N-1	12 267,88 €
-----------------------------	--------------------

Disponible au 31/12/2017 sur nos comptes	15 860,89 €
---	--------------------

Les recettes proviennent :

- Des cotisations : 2 008 euros
- Des dons : 1 560 euros
- Des participations sur frais d'honoraires : 5 053.67 euros
- D'une subvention de la commune d'Heuringhem : 180 euros
- Un produit financier : 74.87 euros
- Des recettes de nos manifestations :
 - o 3 692.56 euros pour notre loto de printemps
 - o 2 940.56 euros pour notre loto d'automne
 - o 4 246.40 euros pour notre vente de chocolat à l'occasion des fêtes de fin d'année 2017

Les dépenses :

- 88.66 euros de fournitures de bureau
- 145.40 euros : assurance responsabilité civile
- 9 600 euros : honoraires (avocat)
- 112.16 euros de frais postaux
- 6 216.83 euros de dépenses d'approvisionnement pour nos manifestations (denrées alimentaires, boissons, chocolats, etc...)

Le résultat au 31/12/2017 cumulé est donc excédentaire de 15 860.89 euros.

Sur le plan financier, le résultat de l'année 2017 est un Excédent de 3 593.01 euros

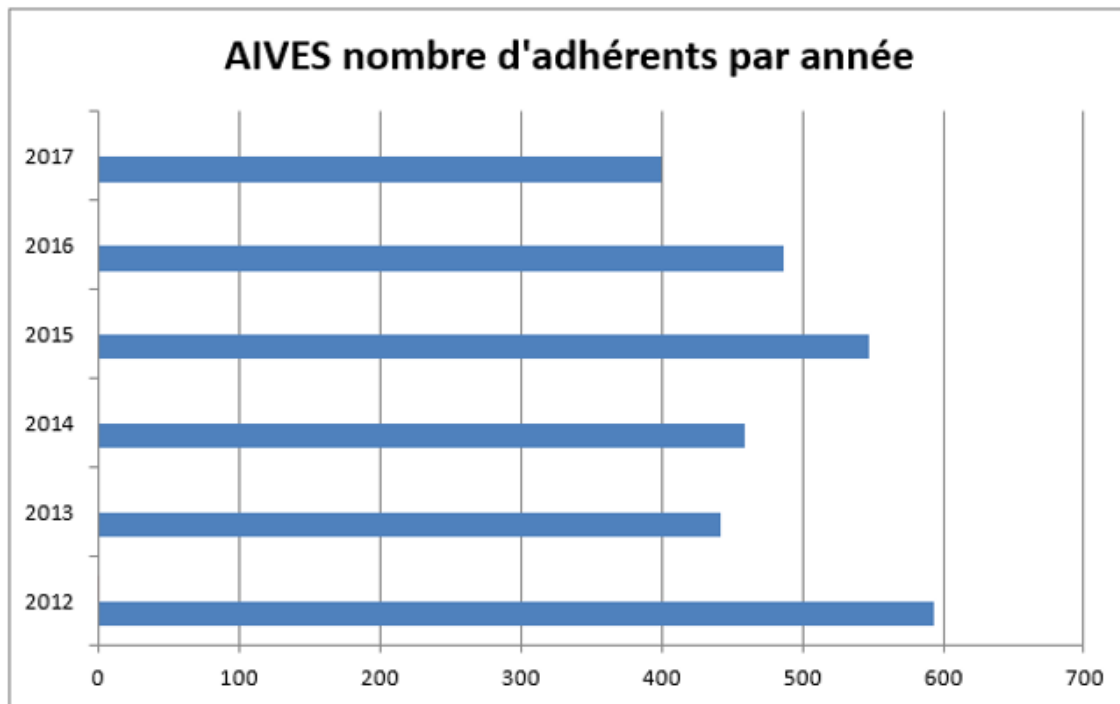
qui s'explique par :

- 19 756.06 euros de recettes
- 16 163.05 euros de dépenses

Après incorporation du résultat 2016 (pour mémoire : Excédent de 12 267.88 euros), le résultat cumulé au 31 décembre 2017 est un excédent de 15 860.89 euros.

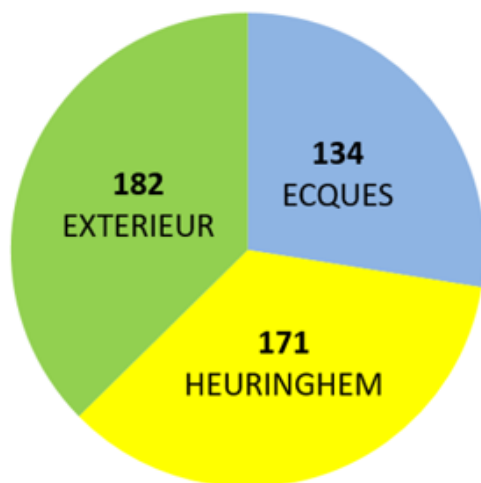
Sur le plan financier, la situation de l'association est relativement stable d'une année sur l'autre. Le résultat cumulé est à nuancer : suite aux décisions juridiques successives, AIVES aura à régler à la partie adverse les différentes condamnations, des frais d'avocat seront à prévoir également.

Pour promouvoir une agriculture de qualité, pour développer ses différents projets en faveur de l'environnement, pour exister tout simplement... AIVES a besoin de vous, de vos adhésions : **Continuez d'adhérer, de ré-adhérer !** |



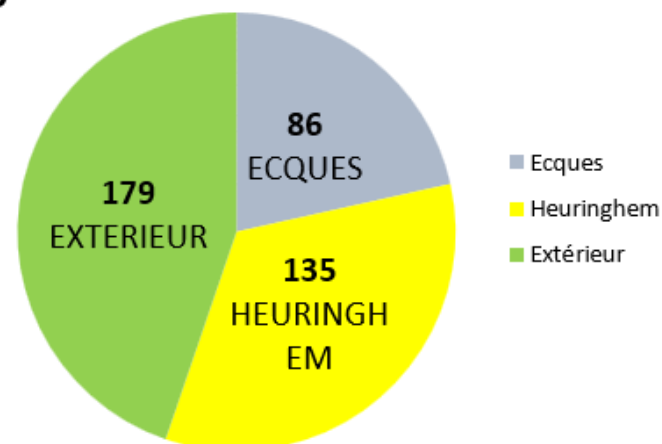
Répartition des adhérents 2016

487

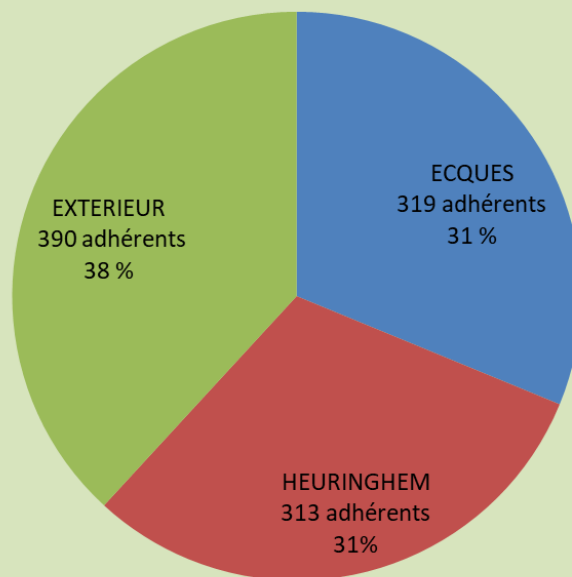


Répartition des adhérents 2017

400



1022 personnes ont adhéré au moins une fois à AIVES depuis sa création en 2012 et jusqu'au 31 décembre 2017



Au 31 décembre 2012	593 adhérents à jour de cotisations
Au 31 décembre 2013	442 adhérents à jour de cotisations
Au 31 décembre 2014	459 adhérents à jour de cotisations
Au 31 décembre 2015	548 adhérents à jour de cotisations
Au 31 décembre 2016	487 adhérents à jour de cotisations
Au 31 décembre 2017	400 adhérents à jour de cotisations



« L'environnement est la clé d'une meilleure santé »

VOTE

Composition du CA 2017-2018 soumis à l'AG

NOM	Prénom	Village
BERNARD	Juliette	Ecques
DEROO	Sylvie	Heuringhem
D'HOINE	Patrick	Heuringhem
DUHAMEL	Valérie	Heuringhem
FAILLIE	Johannie	Heuringhem
GALLET	David	Heuringhem
GLAISE	Guy	Heuringhem
GRZEGORCZYK	Chantal	Ecques
JEDRASZAK	Jean-Michel	Heuringhem
LARIVIERE	Serge	Ecques
MELET	Didier	Heuringhem
ROUGET	Alexis	Ecques
SCHOENTGEN	Lionel	Ecques
SEGOND	Martine	Heuringhem
VASSET	Aurélia	Heuringhem
VASSET	Jean-Pierre	Heuringhem
VIGREUX	Yves	Ecques
WULSTECKE	Jean-Paul	Helfaut

Proposition de composition du "Collège" 2018 / 2019

NOM	Prénom	Village
BODART	Florian	Ecques (Lille)
DEROO	Sylvie	Heuringhem
GRIMBERT	Alain	Bouvelinghem
HOLLANDER	Jacky	Heuringhem
JEDRASZAK	Jean-Michel	Heuringhem
JOSNIN	Anne	Lumbres
LARIVIERE	Serge	Ecques
LETELLIER	Casimir	Clairmarais
ROUGET	Alexis	Ecques
SEGOND	Martine	Heuringhem
SCHOENTGEN	Lionel	Ecques
VASSET	Aurélia	Heuringhem
VENDEVILLE	Nicole	Bouvelinghem
VIGREUX	Yves	Ecques



Perspectives 2018/2019

Présentation Alexis ROUGET

PERPÉTUATION & EXTENSION DE NOTRE ASSOCIATION.

LUTTE CONTRE LA PORCHERIE INDUSTRIELLE D'HEURINGHEM !!

- actions(s) juridiques : exigeons la reprise de l'enquête publique
- vigilance sur ce qui peut encore se construire
- vigilance sur le respect des règles en matière d'élevage

SOLIDARITE AVEC D'AUTRES ASSOCIATIONS POUR UNE AGRICULTURE PAYSANNE.

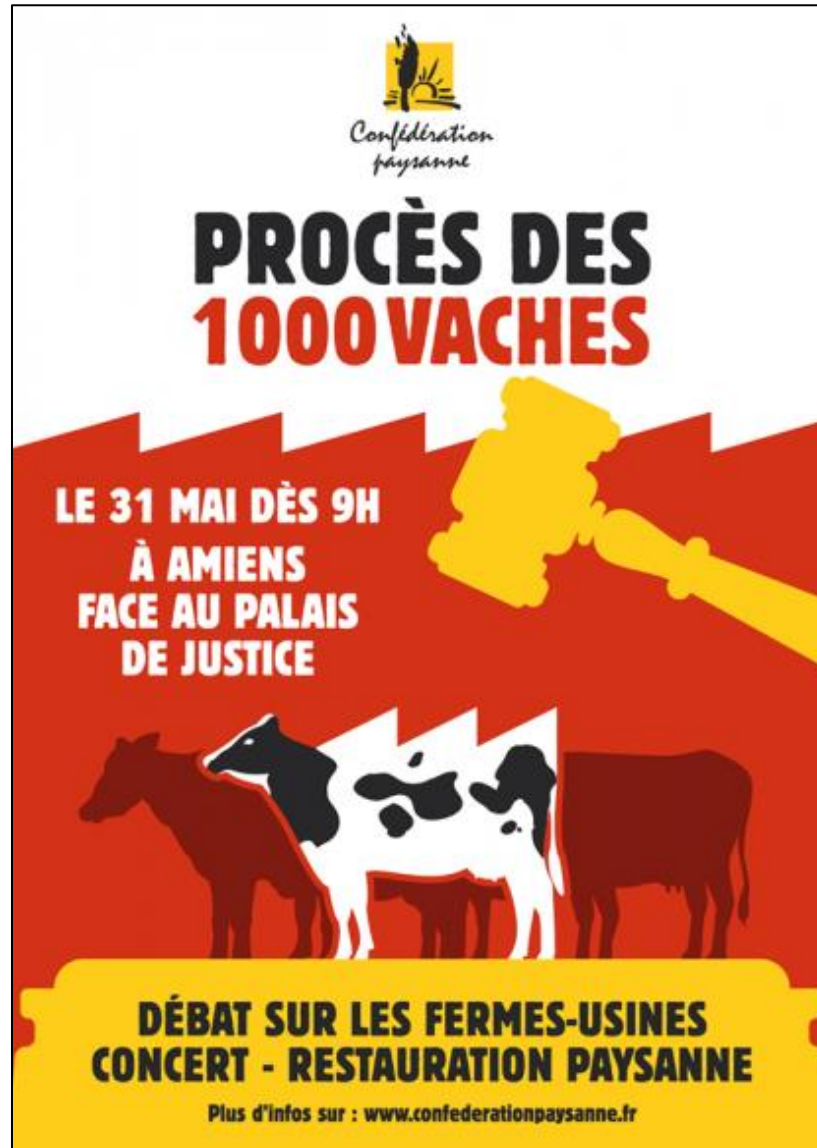
- soutien à la Confédération Paysanne, Amiens le 31 mai 2018
- soutien à NOVISSEN (9 septembre 2018, ...)
- participation à la Fête Paysanne de Grande Synthe (23 septembre),
- renforcement du Collectif Plein Air.
- participation à d'éventuelles actions régionales ou nationales.

LUTTE POUR LA DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT, DU BIEN ÊTRE ANIMAL, ...

- une CAPSO sans perturbateurs endocriniens !
- une cantine bio centrale sur la CAPSO pour les écoles !
- le renforcement et l'extension des AMAP
- organisation et/ou soutiens de conférences
- 30 septembre à Saint-Leu d'Esserent dans l'Oise
- projet de Conférence avec Jacques Caplat sur l'Audomarois
- atelier de lecture avec Catherine Zambon

- ...

Contre l'industrialisation de l'agriculture et la répression syndicale !



The poster features the logo of the 'Confédération paysanne' at the top, which includes a stylized sun and wheat. Below the logo, the title 'PROCÈS DES 1000 VACHES' is written in large, bold letters, with 'PROCÈS DES' in black and '1000 VACHES' in red. The background is a red silhouette of a factory with a large yellow gavel striking down on it. In the center, there are silhouettes of three cows: a brown one on the left, a black and white spotted one in the middle, and another brown one on the right. At the bottom, a yellow banner contains the text 'DÉBAT SUR LES FERMES-USINES' and 'CONCERT - RESTAURATION PAYSANNE'. Below this banner, the website 'www.confederationpaysanne.fr' is listed.

Confédération paysanne

PROCÈS DES 1000 VACHES

LE 31 MAI DÈS 9H
À AMIENS
FACE AU PALAIS
DE JUSTICE

DÉBAT SUR LES FERMES-USINES
CONCERT - RESTAURATION PAYSANNE

Plus d'infos sur : www.confederationpaysanne.fr



APPEL À MOBILISATION

PROCÈS DES 1000 VACHES

Le 31 Mai, unis contre l'industrialisation de l'agriculture et la répression syndicale.

Suite au report obtenu dernièrement, le 31 mai aura lieu le procès des 6 de la conf' devant le tribunal d'Amiens, afin de déterminer les sanctions financières dont les militants devront s'acquitter pour dédommager la ferme-usine des 1000 vaches.

Quelle mauvaise blague ! Alors qu'un paysan sur quatre gagne moins de 600 euros par mois, on va demander à des syndicalistes de dédommager une ferme-usine, qui se gave sur le dos de tous les paysans !

Une fois de plus on juge les syndicalistes plutôt que de s'en prendre aux vrais responsables de la crise. Cette répression syndicale est inacceptable, la ferme usine demande des sanctions financières disproportionnées. Elles n'ont qu'un seul but : museler les opposants, pourtant qualifiés par la justice de « lanceurs d'alerte ».

Nous allons faire de cette journée, ensemble, une grande journée de mobilisation contre l'industrialisation de l'agriculture et, en soutien aux militants contre la répression syndicale.

AU PROGRAMME

9h00 : Accueil et Prises de parole

10h30 : CONFERENCE

L'industrialisation de l'agriculture, une menace pour TOUTES les filières,
avec les témoignages de producteurs et productrices de fruits et légumes, de lait,
de volaille.

13h00 : DEBAT

Le lait en trop est dans les fermes-usines ! VITE un revenu pour les producteurs laitiers,
avec des journalistes, des syndicalistes d'ici et d'ailleurs.

14h30 : Prises de parole

15h00 : Un soutien musical d'HK et de ses musiciens

Appel à mobilisation : Procès des 1000 vaches Le 31 Mai, unis contre l'industrialisation de l'agriculture et la répression syndicale

Suite au report obtenu dernièrement, le 31 mai aura lieu le procès des 6 de la conf' devant le tribunal d'Amiens, afin de déterminer les sanctions financières dont les militants devront s'acquitter pour dédommager la ferme-usine des 1000 vaches.

Quelle mauvaise blague ! Alors qu'un paysan sur quatre gagne moins de 600 euros par mois, on va demander à des syndicalistes de dédommager une ferme-usine, qui se gave sur le dos de tous les paysans !

Une fois de plus on juge les syndicalistes plutôt que de s'en prendre aux vrais responsables de la crise. Cette répression syndicale est inacceptable, la ferme usine demande des sanctions financières disproportionnées. Elles n'ont qu'un seul but : museler les opposants, pourtant qualifiés par la justice de "lanceurs d'alerte".

Nous allons faire de cette journée, ensemble, une grande journée de mobilisation contre l'industrialisation de l'agriculture et, en soutien aux militants contre la répression syndicale.

Tous à Amiens devant le palais de justice à 09h00

Tous le 31 mai à Amiens devant le palais de justice à 09h00

AU PROGRAMME :

- 9h00 - 10h30 : Accueil et Prises de parole
- 10h30 - 12h00 : conférence :
L'industrialisation de l'agriculture, une menace pour TOUTES les filières, avec les témoignages de producteurs et productrices de fruits et légumes, de lait, de volaille.
- 13h00 - 14h30 : débat :
Le lait en trop est dans les fermes-usines ! VITE un revenu pour les producteurs laitiers, avec des journalistes, des syndicalistes d'ici et d'ailleurs.
- 14h30 - 15h00 : Prises de parole
- 15h00 - 16h00: Un soutien musical d'HK et de ses musiciens



AIVES sera présente !



Déjà en juin 2015 AIVES était à Amiens pour soutenir les militants de la Conf' Paysanne !



**SAMEDI 16 JUIN 2018
À BAR-LE-DUC**

**UNE JOURNÉE CONTRE
LA POUBELLE NUCLÉAIRE**



BURE À BAR...
...ILS VONT VOIR
À QUEL BOIS
ON CAR-BURE !

REJOIGNEZ-NOUS !

*Le matin pour réfléchir
L'après-midi pour agir*

*Contre la
poubelle
nucléaire !*

16 juin

2018

Bar-le-Duc

BURE

À BAR

l'après-midi
pour **agir**

le matin pour
réfléchir



Demain... un autre monde !

Fête de la transition citoyenne



Dimanche 17 juin 10h-18h

Ferme du Schoubrouck NOORDPEENE

353 chemin du Schoubrouck

03.21.98.21.26

"Demain... un autre monde !"

2ème édition

C'est le nom d'une grande fête qui aura lieu **Dimanche 17 juin 2018 à Noordpeene.**

Le but de cette fête est de réunir tous ceux qui pensent qu'un autre monde est possible, un monde plus juste, plus équitable, plus propre...

Nous souhaitons mobiliser toutes les forces vives locales qui agissent en ce sens.

Il y aura un village associatif avec des quartiers thématiques (agriculture, social, environnement, économie, éducation...) ainsi qu'un marché paysan, des bars à parlotte afin de favoriser l'échange, des animaux, des jeux, de la musique, à boire et à manger, des animations...

Nous souhaitons vivement que vous, acteur du changement, soyez présent pour faire entendre votre voix et une autre façon de faire, de penser.

**Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.
Plus nous serons nombreux, plus vite se fera la transition !**

Nous comptons sur vous.

**Richard CANDAES
Le Comité de Transition Audomaroise et Citoyenne**

"Demain... un autre monde !" 2ème édition

**C'est le nom d'une grande fête qui aura lieu
Dimanche 17 juin 2018 à Noordpeene.**

**Le but de cette fête est de réunir tous ceux qui pensent
qu'un autre monde est possible, un monde plus juste,
plus équitable, plus propre...**

**Nous souhaitons mobiliser toutes les forces vives locales
qui agissent en ce sens.**

**Il y aura un village associatif avec des quartiers
thématiques (agriculture, social, environnement,
économie, éducation...) ainsi qu'un marché paysan, des
bars à parlotte afin de favoriser l'échange, des animaux,
des jeux, de la musique, à boire et à manger, des
animations...**

**Nous souhaitons vivement que vous, acteur
du changement, soyez présent pour faire
entendre votre voix et une autre façon de
faire, de penser.**

**Nous sommes à votre disposition pour tout
renseignement complémentaire.
Plus nous serons nombreux, plus vite se
fera la transition !**

Nous comptons sur vous.

**Richard CANDAES
Le Comité de Transition Audomaroise et Citoyenne**

Ce contre quoi on lutte !



Ce pour quoi on lutte !



Demain... un autre monde !

Fête de la transition citoyenne



Entrée libre
et gratuite

Dimanche 14 mai

10h - 18h

Ferme du Schoubrouck à NOORDPEENE

353 chemin du Schoubrouck 03.21.98.21.26 lafermeduschoubrouck@laposte.net



A group of approximately ten people, including men and women of various ages, are standing together for a group photo in front of a large brick building with a red-tiled roof. The building has several windows with red shutters and a white door with a sign that says 'CAVEAU'. The people are dressed in casual outdoor attire, including jackets and sweaters. In the background, other people can be seen walking around, and there are tables and chairs set up for an outdoor event.

Informational materials and promotional items are displayed on a table covered with a blue cloth. The items include brochures, a box of 'T-shirt' (partially visible), and other printed materials. A small stuffed toy is also visible on the table.

Four signs are placed on the table in the foreground, all featuring the 'AYVES' logo (a stylized tree). The signs contain the following text:

- Sign 1:** AYVES
- Sign 2:** Non aux fermes usines !
Non à la porcherie industrielle d'Yorkshire !
Soutenez nous, adhérez à AYVES !
- Sign 3:** AYVES
- Sign 4:** NON aux porcheries industrielles !
OUI aux élevages respectueux du bien-être animal !

ALTERNATIBA partout sur le territoire, les **Villages des Alternatives** !

f Altematiba

ALTERNATIBA

TOUR
ALTERNATIBA

CHANGEONS
LE SYSTÈME

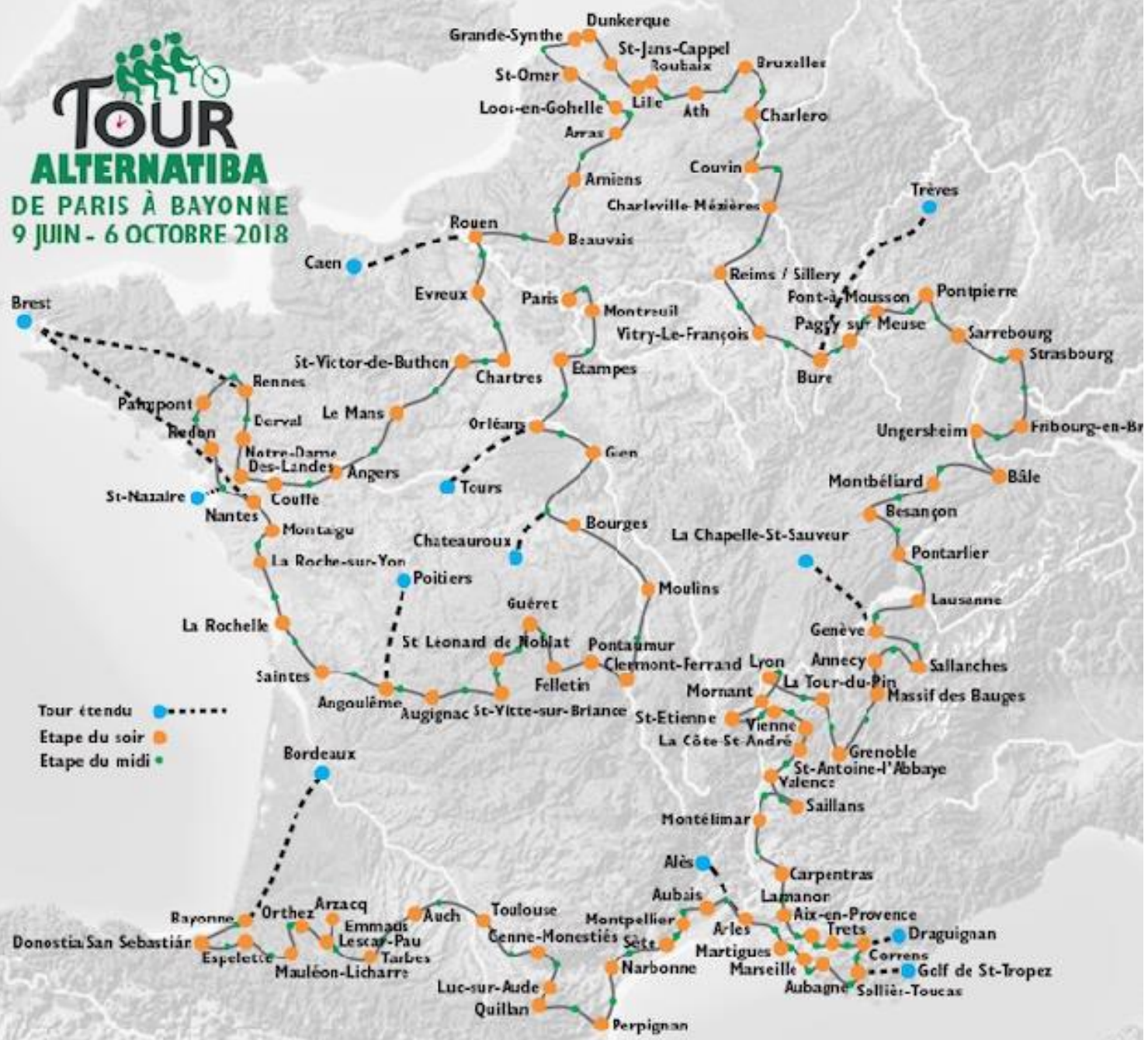
PAS LE
CLIMAT !

Les alternatives sont là... tout près de chez vous !

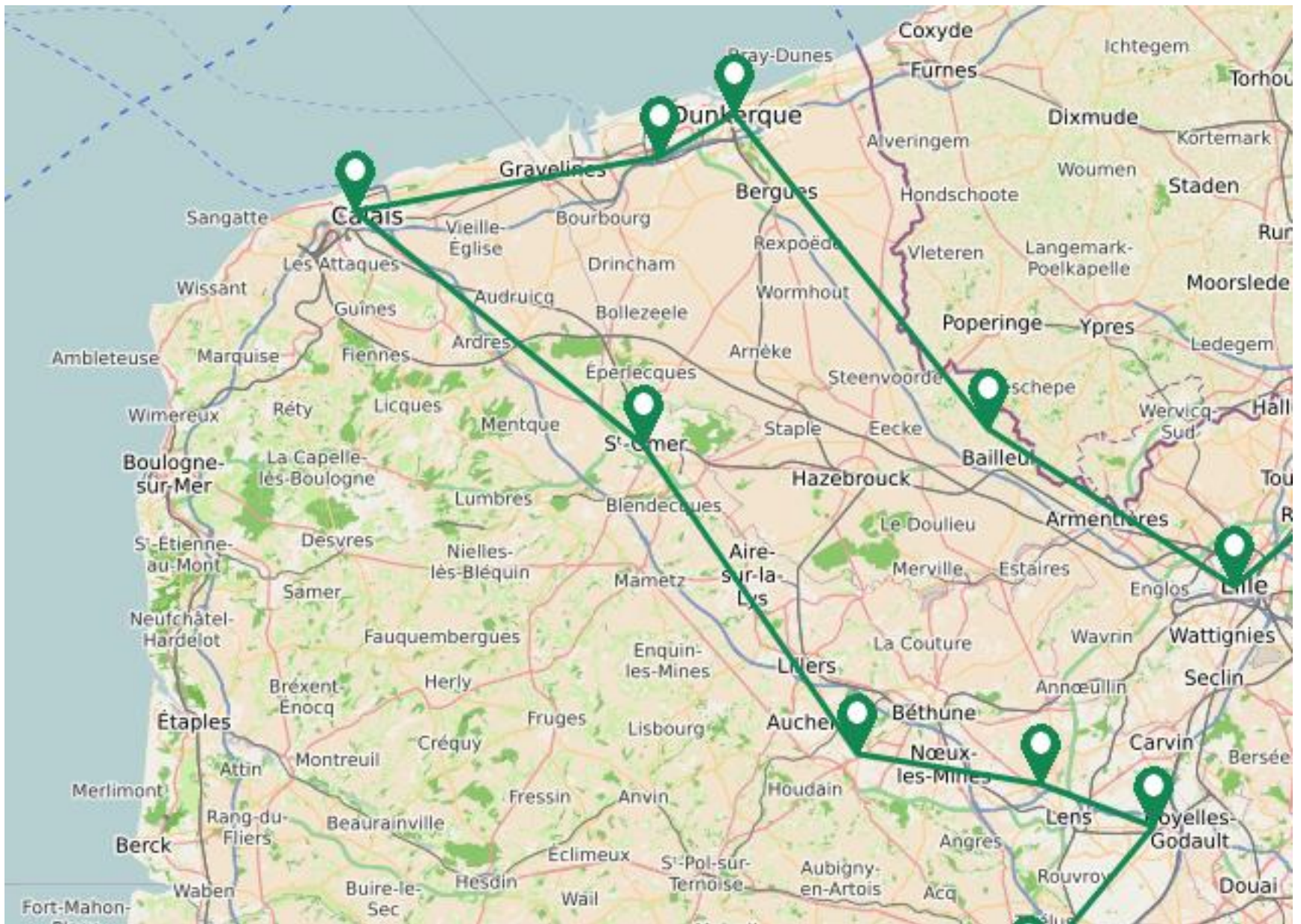




TOUR
ALTERNATIBA
 DE PARIS À BAYONNE
 9 JUIN - 6 OCTOBRE 2018



- Tour étendu ● - - - - ●
- Étape du soir ●
- Étape du midi ●



ALTERNATIBA : LE 21 JUILLET ÉTAPE À ST-OMER

La 4^{ème} Fête des anti 1000 vaches !

Dimanche 9 septembre 2018
À
DRUCAT !



DOSSIER EXPOSANTS

DIM. 23 SEPTEMBRE
DE 10H À 18H

FÊTE PAYSANNE

📍 PUYTHOUCK • GRANDE-SYNTHÉ



MARCHÉ PAYSAN •

MINI FERME
PÉDAGOGIQUE •

CONFÉRENCES
ET TENTE
À PARLOTTE •

JEUX ET
ANIMATIONS •

DÉAMBULATION
MUSICALE •



VILLE DE
GRANDE-SYNTHÉ

www.ville-grande-synthe.fr



« *L'environnement est la clé d'une meilleure santé* »

VOTE



1 Approbation du procès-verbal de la 5^{ème} AG

2 Rapport moral et d'activités 2017/2018

2 Rapport financier

3 Élection du CA (COLLÈGE) 2018/2019.

4 Perspectives 2018/2019

5 Questions diverses...

Pot de l'amitié et FIN !

6^{ème} Assemblée Générale